

..... AVALLONNAIS

..... PLATEAU-DE-BOURGOGNE

..... TERRE-PLAINE

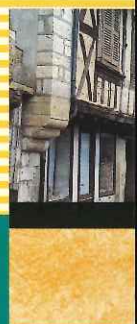
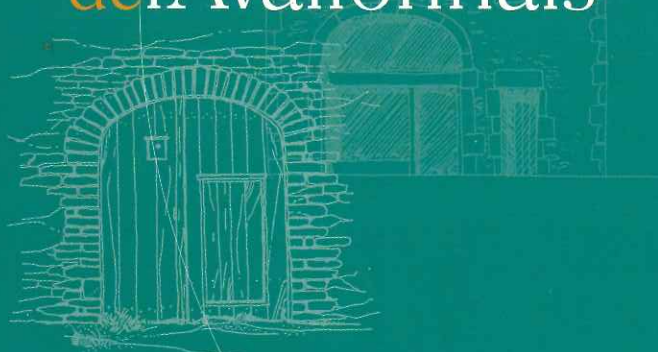
..... NORD-MORVAN

..... VAUX-D'YONNE

.... VÉZELIEN

Guide & recommandations

Paysage & architecture de l'Avalonnais



AVEC LE CONCOURS
DES FONDS STRUCTURELS
EUROPÉENS



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AVALLONNAIS

Types des villages

Implantation dans le site

Echelle des villages

La structure de l'agglomération



Caractéristiques des paysages

Les plateaux calcaires

Le Vézélien

Le Morvan

La Terre Plaine



Familles architecturales

La construction mixte

Les granges

Les petites maisons Morvandelles

Ensembles urbains

Les maisons médiévales

Anciennes maisons de vigneron

Villas ou maisons du XIXe siècle

Habitation moderne

Les ensembles bâtis sont les lieux
de référence vitaux des communes ;

le bourg, le village symbolisent l'appartenance.

La forme du bourg ou du village est le signe
de la différence ; si les modes constructifs
font que les maisons se ressemblent,

aucun village ne ressemble à un autre :

Types de et qualité des ense

l'organisation par les voies et le parcellaire,

le relief, le jeu des volumes, le développement

des jardins démarquent les ensembles bâtis nettement.

On reconnaît son bourg à sa silhouette, l'émergence

d'un clocher ou d'un autre édifice,

sa plus ou moins forte densité bâtie, sa place,

ses rues. Pourtant rien n'est plus évolutif

qu'un ensemble bâti : les extensions,

les démolitions se font sans cesse ;

mais l'âme doit rester.

Bourg au bord de l'eau

Pour les villages sur terrain plat, la vision du premier rang des maisons est primordiale ; la silhouette se caractérise par la régularité des toitures et l'émergence d'un bâtiment majeur, dont le clocher.



Village à flanc de coteau

Ni en crête, ni en bas de pente, le village s'inscrit entre deux types d'espaces, celui des crêtes boisées et des plateaux agricoles et celui des pentes autrefois en vignobles. Le bâti accompagne les voies quasi parallèles aux courbes de niveau.



villages

mbles du bâtis



Hameau contemporain

Le quartier neuf, sans pouvoir reconstituer les effets d'un village ancien, peut en transposer l'essentiel par un harmonieux groupement des volumes autour des espaces publics.

Village rue

Le village rue et le village groupé sont inscrits dans la mémoire collective de la France. Le village éclaté, plus rare dans l'Avallonnais, doit trouver son identité à travers le traitement de l'espace public et particulièrement du végétal qui relie et donne la continuité indispensable.



Village encaissé dans un creux

En creux de relief, l'ensemble s'adapte au relief et répond à des fonctions anciennes (utiliser une source, se protéger des intempéries des plateaux, profiter de carrefours de voies de communication).

L'implantation dans le site

- au bord d'un cours d'eau
- au coeur de la forêt
- en terrain plat sur une plaine ou un plateau
- dans une vallée ou un creux de vallon
- en pied de pente
- à mi-pente ou flanc de coteau
- sur un éperon rocheux ou un promontoire

L'échelle des villages

Selon leur échelle, les différentes communes présentent un caractère plus ou moins urbain, qui se manifeste dans la présence d'espaces libres plus ou moins importants et de bâtiments plus ou moins "ordonnancés".

- bourg
- village
- hameau

La structure de l'agglomération

- village rue
- village rural groupé
- village éclaté

Le village est visible de loin, où on le découvre au détour d'une courbe de la route ou de la rivière : perché à flanc de colline, sur une butte ou sur la falaise dominant la rivière, il se différencie du village de plaine ou du creux de vallon. Un développement harmonieux du village doit respecter cette implantation.

Regrouper au mieux les constructions permet de conserver les grandes lignes du paysage.

Caractéristique des

La situation géographique

L'Avallonnais est constitué de 81 communes qui manifestent chacune une identité propre liée à de multiples facteurs qu'il importe de prendre en compte à l'occasion de nouvelles réalisations. Caractéristique des paysages, la situation géographique et les grandes entités paysagères, la richesse et la variété territoriale font de l'Avallonnais une région très attachante : on y trouve quatre grands types de paysages dans lesquels s'inscrivent les villages avec des traits dominants.

Les plateaux calcaires

Ce sont de vastes étendues qui alternent avec la forêt, le paysage en est très lisible :

- des séquences alternées de masses compactes bien différenciées.
- les larges courbes des collines de plus en plus bleutées vers l'horizon.
- des couleurs changeantes au gré des saisons et des types de cultures.
- Le village se signale par la présence végétale qui l'accompagne, soit comme masse (bois, forêts ...), ou comme plantations ponctuelles (Entrée de village, bords des routes).



Le Vézélien

le Vézélien offre un horizon de collines et de bocages, qui se déploient de part et d'autre de la vallée de la Cure, structurant l'ensemble.

La présence de la rivière est signalée par de grands arbres et des prairies qui la bordent de chaque côté, les collines ferment le paysage lui conférant un cadrage intime. Puis l'horizon s'ouvre sur le Morvan et le bleu des collines dans le lointain.

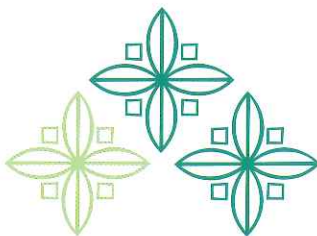
Les villages sont souvent perchés et apparaissent dans l'écrin des arbres plantés, sur le fond des collines aux crêtes boisées.

le Morvan

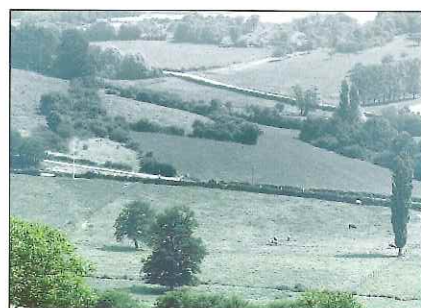
Montagnes, bocages et forêts : le paysage du Morvan est très fortement caractérisé.



paysages



et les grandes entités paysagères



Le relief offre des points de vue qui embrassent un horizon de montagnes aux sommets boisés dans une succession de plans très graphiques.

- Au premier plan, les haies qui donnent une ambiance luxuriante et bordent les prés jusqu'aux villages.
- Au second plan, la trame géométrique des parcelles soulignées par les haies et parsemées d'arbres isolés.
- Au troisième plan, les montagnes qui se profilent loin.

Le tissu des villages est plus lâche et ménage des ouvertures entre les maisons qui font entrer le paysage à l'intérieur de l'agglomération. Le granit et l'ardoise donnent leur couleur aux villages du Morvan.



La Terre Plaine



Terre d'élevage, c'est un ensemble de prairies bocagères, à larges mailles, parfois dégradé malheureusement.

La présence d'arbres isolés en plein champ la caractérise.

C'est un paysage calme : le relief peu marqué atténue l'effet de mosaïque que donne la structure bocagère : les larges prés et les routes sont bordés de haies basses. La couleur verte domine, vert prairie souligné du vert sombre des haies, et ponctué du vert des grands arbres.

Les villages apparaissent compacts dans ce vaste paysage.



Familles architecturales

Suivant les activités humaines et le type d'implantation qu'elles induisent, les familles architecturales se répartissent entre différentes formes assez facile à repérer : le "rural dispersé" et le "villageois". Les conditions climatiques et l'usage des matériaux de chaque pays accentuent les caractéristiques locales : le Morvan, les Plateaux et la Terre-plaines. L'évolution des styles contribue à la diversité architecturale, notamment à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle : l'apparition des villes.



Ensembles urbains

les maisons situées au cœur des bourgs et des villages peuvent bien souvent s'apparenter aux maisons de ville. Juxtaposées, elles forment un front bâti continu, une façade plutôt qu'un jeu de volumes. Les percements sont bien souvent alignés, ordonnés suivant un découpage régulier. Les styles architecturaux sont bien souvent uniformes et les différents immeubles se différencient par quelques détails qui les personnalisent.

Les maisons médiévales

ou de la renaissance sont nombreuses dans l'Avallonnais ; parmi celles-ci, il reste quelques maisons en pans de bois comportant parfois des éléments de maçonnerie porteuses. Il faut considérer ces édifices comme des monuments, des témoignages exemplaires et uniques.



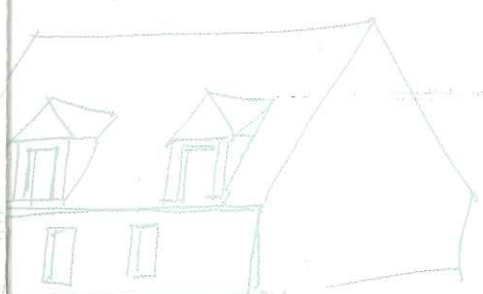
Les granges

avec les remises indépendantes des logements forment un ensemble composé de plusieurs bâtiments organisés parfois sur une cour, mais beaucoup de maisons de l'Avallonnais et surtout du Morvan sont assemblées en bande et donnent sur un espace ouvert. Les granges présentent un long pan de toiture en porte à faux devant la façade pour protéger les accès des intempéries. Les bâtiments destinés à recevoir les charrettes de foin au rez de chaussée et le stockage à l'étage sont assez volumineux.



La construction mixte

(habitation et dépendance) sous le même volume n'est pas rare dans l'Avallonnais, et plus particulièrement dans le Morvan. C'est un peu comme si on avait inscrit le logement dans la grange. La porte et les deux fenêtres en sont le seul signe extérieur. Un confortable escalier permettait d'utiliser le grenier pour le séchage des récoltes.



reprend parfois avec la même simplicité, les thèmes des demeures isolées, les détails diffèrent des maisons anciennes (lucarnes, toitures, toits saillants en pignon ...). Toutefois de l'absence de dépendances, il résulte un volume petit, plus difficile à intégrer au sein du paysage lorsqu'il est isolé de toutes constructions.



quelques maisons de la Belle Epoque ont participé à l'extension ou au réaménagement des bourgs. De grands volumes isolés, couverts d'ardoises offrent une architecture un peu différente de celle du pays : on trouve parfois de la brique. Les constructions sont bien souvent à quatre pans en ardoise, certaines d'entre elles offrent de nombreux détails décoratifs.



de bourgs ou de villages, présentent une structure très organisée pour abriter une ou deux pièces. Un grenier est éclairé et ventilé par une petite baie horizontale qui évite toute lucarne en toiture.



elles sont souvent petites, étroites et groupées sur des séquences de rues. Elles présentent un porche ou une entrée de cave qui les distinguent facilement des maisons de cultivateurs.

Lecture des paysages



La variété du sol de l'Avallonnais en fait une somme d'entités diversifiées. Toutes les formes de cultures se côtoient en peu d'espace d'où l'hétérogénéité et la mouvance de ce site. Il n'est donc pas de paysage figé, il évolue en permanence. Toutefois on remarque un certain nombre de constantes dans les formes des sites et leur caractère.



Même si le paysage a changé depuis plus d'un siècle, on trouve encore de nombreuses similitudes avec les images d'autrefois : malgré le développement des bois et friches boisées, la réduction du vignoble et quelques remembrements en plaine et sur les plateaux, les lignes générales du parcellaire et des trames plantées sont restées visibles sur la plus grande partie du pays.

La plupart des types d'exploitations rurales ne perturbe pas le paysage si la lisibilité du relief et les formes du sol naturel sont respectées.

L'alternance de masses végétales et d'espaces ouverts constitue un contraste, qui est l'une des richesses paysagères de l'Avallonnais.

Hormis les étendues planes en culture des plateaux situés au Nord, le paysage est resté morcelé à l'échelle d'un parcellaire peu remembré.

La ligne sombre des haies et des clôtures permet de percevoir le relief et en souligne les inflexions.

L'Avallonnais, les Vaux d'Yonne et le Morvan gardent encore un paysage naturel de qualité. De vastes espaces agricoles et naturels entrecoupés par les villages, les hameaux, et ponctués de bâtiments d'exploitations regroupés ont échappé aux effets dévastateurs du "mitage" (dispersion des constructions).

La qualité des sites et paysages offre aujourd'hui un important potentiel de développement pour l'accueil et le séjour des visiteurs. Le tourisme fait partie du potentiel économique ; il participe aussi à la sauvegarde d'une partie du patrimoine villageois abandonné. Le regroupement des constructions en villages fait partie des traditions rurales, surtout en terrain calcaire et en plaine. C'est une répartition de l'espace agricole et naturel qui, en l'absence de mitage par l'habitat dispersé, peut être poursuivie sans gêne. Cela préserve de grands paysages "naturels", réserves économiques pour l'avenir.

Aujourd'hui

La préservation des qualités paysagères suppose la maîtrise des techniques d'exploitation. Cela porte essentiellement sur l'aménagement foncier et le respect de la spécificité des types de paysage. L'effort doit aussi porter sur l'accueil, les loisirs dont les nouvelles données économiques sont susceptibles de modifier le paysage. Les équipements nouveaux se justifient pour faciliter cet accueil à la mesure de l'attraction des plus beaux sites. Leur insertion doit se faire par la maîtrise de leur forme, de leur dimension et des matériaux.

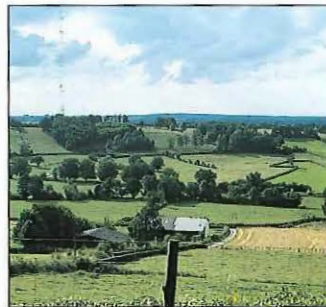
Les aménagements en milieu naturel appellent des dispositions qui laissent dominer le paysage, et qui exigent l'emploi des matériaux de terroir. Ils ont avantage à présenter un aspect précaire, tel un abri en bois comme le montre la photo ci-contre.

bordure de chemin

tramage du paysage
par les haies

sol régulier en pente continue

arbres isolés



Lecture des paysages

Dans les sites protégés, les travaux susceptibles d'en modifier l'aspect sont soumis à autorisation spéciale.

On doit intégrer la composante paysagère, dès le début des études, et quelque soit le type d'aménagement (par exemple, remembrement, parking, bassin d'orage ou de lagunage, terrassements).

Pour le choix du terrain, pour l'implantation ou le positionnement des projets, des simulations paysagères doivent permettre d'apprécier l'impact futur de la réalisation, et d'établir une concertation, très en amont, afin de rechercher les solutions les mieux adaptées.

aujourd'hui

Le paysage n'est pas figé ; il se modifie sans cesse au gré des activités et du climat. Toutefois, de nombreuses caractéristiques persistent quelle qu'en soit l'évolution, par exemple :

- que la vigne se substitue à des friches boisées, l'aspect naturel de l'espace, et la continuité du relief est maintenue,
- que le village s'étende de quelques maisons en prolongement des maisons existantes, les caractéristiques villageoises se perpétuent,
- qu'un aménagement foncier permette de regrouper le parcellaire pour un meilleur rendement, avec des haies reconstituées dans l'esprit de l'existant, le paysage n'en sera pas altéré.

Tout est une question de mesure et du maintien de l'harmonie.

Le paysage appartient à tous, il convient de ne pas exposer à la vue du public des réalisations qui l'altèrent ou le brutalisent.

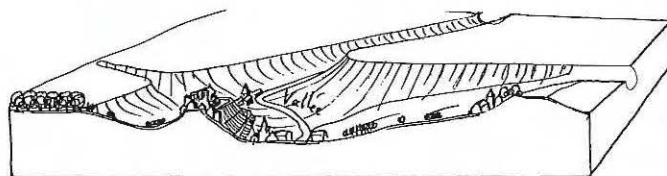
recommandations

Le paysage est lisible si les éléments qui le composent s'inscrivent bien dans la logique des lieux :

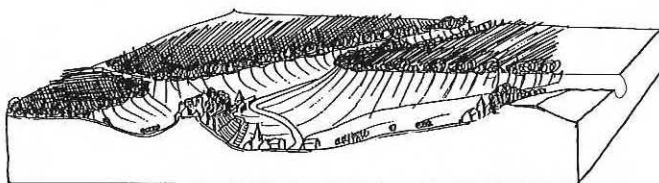
Les terres, lieux impropres à la culture sont occupées, en général, par des masses boisées. Les prés et les cultures en plaine s'étendent sur les pentes douces ou sur les plateaux. Les rivières et ruisseaux s'écoulent librement, en fond de plaine et sont accompagnés d'une bordure de végétation d'eau sur leurs rives. Les routes et les chemins s'adaptent au relief, sans "saignées" dans le relief. Les villages et le bâti s'inscrivent en "collant" aux formes du terrain. Les équipements, les aménagements présentent des dimensions mesurées.

ATTENTION :

la Loi Paysage fait obligation d'accompagner les dossiers de permis de construire d'un volet paysager.



Le relief fait "cuvette" et regroupe les communes en un ensemble : Le Vézélien.



Les franges boisées couronnent les reliefs et délimitent un site perçu de toute part.



L'agriculture organise l'espace sensible, souligne les formes du paysage et confère une échelle humaine au site.

Boisement



Les paysages de l'Avallonnais sont bien caractérisés par leurs boisements, dont la diversité témoigne des variations de la géologie, du relief et des exploitations.

Parmi les images les plus saisissantes, on retient les longues silhouettes des massifs forestiers du Morvan, souvent bien perçues à contrejour.



Une grande partie de la forêt morvandelle est une forêt d'exploitation. "Cultivée", elle suppose d'être exploitée en harmonie avec le paysage. Ici, la plantation des résineux crée des lignes régulières, systématisme qu'il conviendrait d'éviter.

Les boisés de la Terre-Plaine et des larges plaines agricoles de la vallée de la Cure ou des abords d'Avallon se réduisent à des masses éparées, ou à des haies ou rideaux d'arbres. Leur présence partage l'espace et accentue la vision du relief.



Les boisés du plateau, ou des Vaux d'Yonne occupent alternativement les crête de coteaux, ou leurs versants, notamment si leur pente ou leur exposition ne sont pas favorables aux exploitations. Cela donne des paysages variés, sans aucun aspect systématique ou répétitif.

Variété des sites : du sombre couvert forestier d'une partie de la forêt morvandelle aux paysages ouverts des Vaux d'Yonne...



Aujourd'hui

La préservation du paysage boisé et forestier suppose le maintien de la forêt "traditionnelle" de feuillus. La permanence du paysage doit rester globale ; il ne s'agit pas d'interdire la coupe, l'élagage ou l'exploitation ; toutefois il importe d'éviter les modes de production qui induisent de larges coupes rases et traumatisent le paysage. On préférera une régénération suivie des feuillus, par taille d'éclaircie et coupes sélectives, afin d'assurer le renouvellement des bois et forêts sur eux-mêmes (taillie sous futaie).

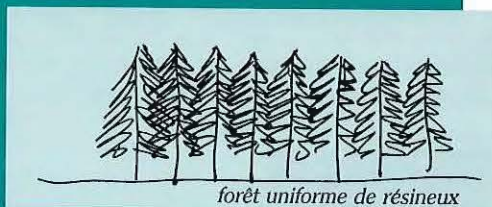
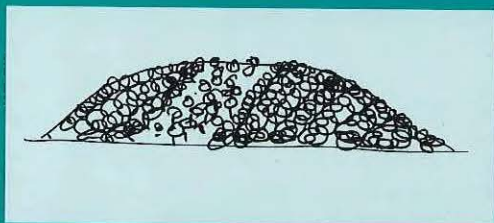
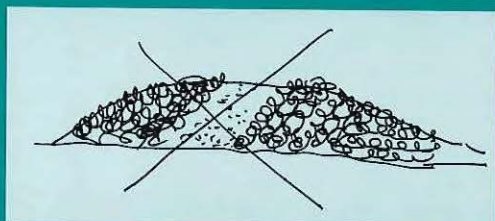


Boisement

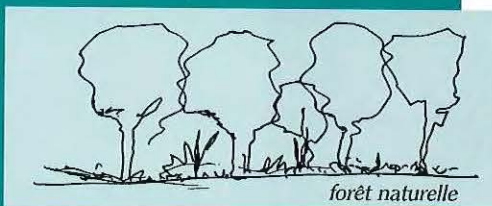
Les Vaux-d'Yonne et quelques parcelles de vallées accueillent des peupleraies.

L'exploitation des boisements suppose des méthodes "douces" pour concilier respect du milieu naturel, paysage et rendement.

La régénération forestière permet de maintenir la masse globale des boisements par le suivi du renouvellement arboré et la coupe sélective.



forêt uniforme de résineux



forêt naturelle

recommandations

La forêt dans l'Avallonnais

Très présente sur les plateaux calcaires et dans le Morvan, elle est inexistante en Terre Plaine. La végétation naturelle est composée de chênes, de hêtres, de charmes et de noisetiers. Les aulnes et les peupliers couvrent les zones humides et accompagnent les rivières.

Forêts du Morvan

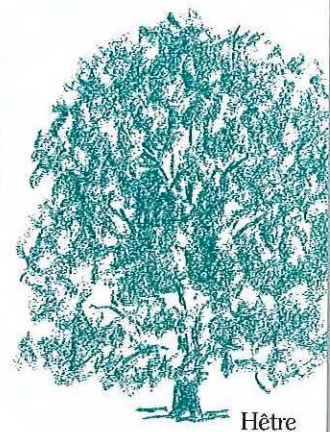
Dans les terres les plus riches, l'érable, le hêtre, le chêne rouvre, et le chêne rouge sont de bonne venue. Sur les sols les plus pauvres, les douglas sont les plus appropriés.

Forêts en Terre Plaine

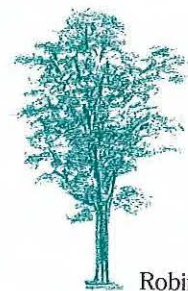
Boisements épars, plus que forêts, les sujets les mieux appropriés à ces terres plus riches, sont le chêne rouvre, le merisier, ou le tremble.

Forêts des plateaux de Bourgogne

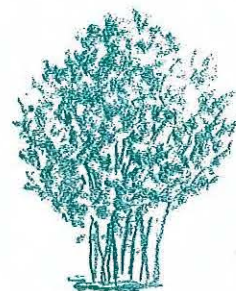
Les terres les plus riches peuvent accueillir le merisier ou l'érable. Le pin noir et le cèdre s'y accommodent bien. Le hêtre et le chêne sont les principales productions.



Hêtre



Robinier
Faux Accacia



Noisetier



Tilleul

aujourd'hui

Des proliférations à maîtriser

L'enrésinement est en voie de couvrir près de la moitié de la surface forestière du Morvan (pin sylvestre, pin noir, épicéa et douglas), un juste équilibre écologique et paysager doit se traduire par l'exploitation de feuillus.

- forêt uniforme de résineux
- forêt naturelle

Clôtures et Haies



Le développement d'un même système de haies sur de vastes secteurs participe à la qualité du paysage autant qu'aux fonctions de maintien des terres et d'habitat pour les animaux sauvages.

Les haies sont variées, mais leur aspect témoigne de l'importance que leur accordent les exploitants, ainsi ces longues rangées de haies taillées soigneusement qui isolent chaque parcelle des collines du Nord-Morvan.



Haies

Clôtures artificielles :

Par mesure d'économie, la clôture se limite au strict nécessaire. En l'absence de haie, c'est le traditionnel piquet en bois à trois fils, qui s'intègre le mieux au paysage. On trouve çà et là des traditions locales de murets de pierres sèches, de grands portails en bois.



Clôtures naturelles végétales :

La haie vive est traditionnelle dans tout l'Avallonnais. Le charme fait partie des essences traditionnelles dans l'Avallonnais : il est marcescent ce qui signifie que ses feuilles brunissent mais restent en place pendant l'hiver, la clôture garde ainsi toute son opacité. La charmille taillée a un caractère plus urbain.

A éviter les essences étrangères à la région. Le thuya a été très utilisé depuis vingt ans, il est devenu un facteur de standardisation du paysage.

Une haie constituée d'une seule essence est fragile : une maladie peut détruire l'ensemble. On lui préférera une haie mêlant des essences variées qui exprimera la course des saisons.



Aujourd'hui

Il faut reconstituer les haies, même après un remembrement, elles confèrent au paysage une perception à l'échelle humaine, elles participent à la tenue de la terre, du sol ; les haies font coupe-vent et entretiennent différents habitats animaliers.

Ici, sur les Plateaux de Bourgogne, l'espace mis en culture couvre indifféremment les divers mouvements du relief : l'impression de vide est accentuée par l'absence de repères. La reconstitution de haies, le long des chemins engage une véritable reconquête du paysage.

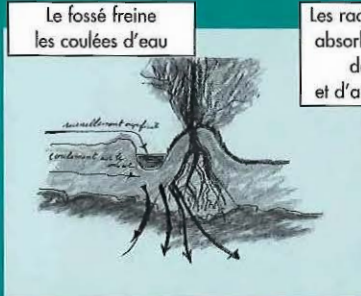


Clôtures et haies

La haie frein et épurateur

Le fossé freine les coulées d'eau

Les racines de l'arbre absorbent une partie des nitrates et d'autres polluants



Haie coupe-vent semi-perméable, mais assez haute pour être efficace

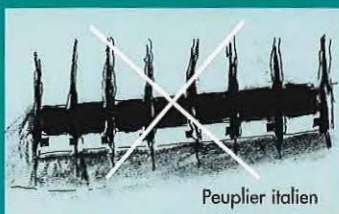


Il faut éviter de planter des haies trop lâches. Un maillage de haies disloqué ne constitue pas un brise vent suffisant. Au contraire un maillage serré constitué de sujets assez hauts entourant le champ de quatre côtés freine le vent et ne crée pas de tourbillons nuisibles pour les cultures environnantes.

aujourd'hui

Il vaut mieux planter une bande boisée irrégulière, composée de multiples espèces, devant un édifice inesthétique, que de le souligner par une plantation trop régulière qui accentuerait la raideur peu harmonieuse du bâtiment.

La haie permet d'insérer les bâtiments modernes parmi l'espace ancien des villages ou des champs, en particulier les lotissements, zones industrielles, le long des routes et autoroutes ...



Peuplier italien

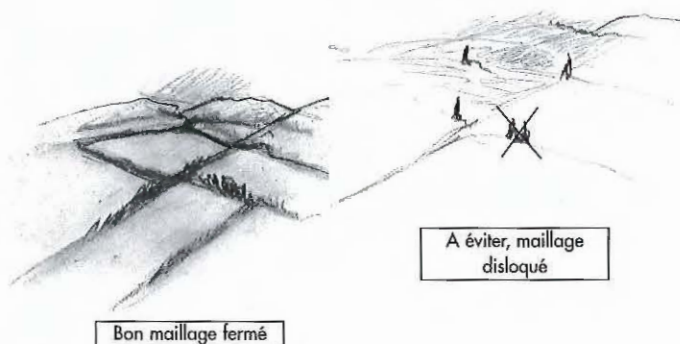
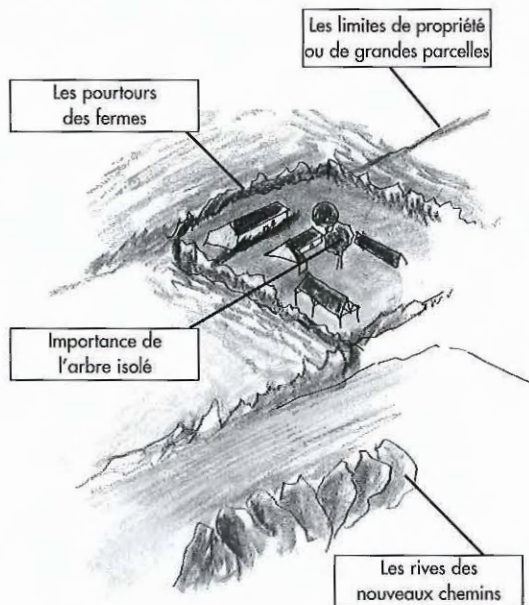


La technique du paillage permet de reconstituer des haies bien fourmies, assez rapidement

Priorité aux espèces du pays, association de différentes espèces, composition imitant les massifs naturels en lisière de bois. On évitera à tout prix la haie de thuya qui n'a pas sa place dans l'Avallonnais et banalise le paysage.

recommandations

Hormis son usage fonctionnel, la haie est un atout majeur contribuant à l'harmonie du paysage : autour des prés, des champs, de la ferme, servant d'enclos au bétail et de limite territoriale, elle procure ombre et protection, elle cerne les grandes masses par ses traits foncés créant des rythmes et cassant la monotonie des champs qui s'étalent à perte de vue.



Taille des haies

Le principe de taille des haies est particulièrement simple puisqu'il s'agit de couper tout ce qui dépasse. Ainsi, à chaque taille, toutes les pousses sont raccourcies et la plante réagit en produisant un grand nombre de petites brindilles, ce qui lui donne un port très ramifié et touffu.

Certaines essences comme les troènes ont alors tendance à se dégarnir du bas. Il faut alors, pour rééquilibrer l'ensemble, couper dans la haie les plus gros rameaux, pour provoquer l'émission de nouveaux rejets à l'intérieur, étoffer le buisson et le rajeunir.

Pour les haies fleuries, on taille traditionnellement les essences à floraison estivale en hiver et les essences à floraison printanière après cette floraison. Le bouquet de lilas illustre bien ce phénomène qui garantit des fleurs abondantes l'année suivante.



Jardins

En milieu rural, le jardin est un havre pour la maison ; c'est l'espace de proximité de l'habitat ; il recueille sur une surface plus ou moins réduite les essences locales et les végétaux plus domestiques, dont les arbres fruitiers. La simplicité est de mise pour rester en continuité avec l'environnement.

Le jardin fait partie de l'espace bâti des villages et de l'espace urbain des bourgs. Il est bien souvent établi en continuité avec la maison. Les parcelles sont longues et étroites, entourées de murs ou de haies. On trouve parfois de hauts murs ou de forts soutènements.



A la variété des sites, des paysages et des cultures de l'Avallonnais correspond une variété de conceptions des jardins. Les sites des plateaux et vallées de l'Ouest, du Nord et de l'Est d'Avallon sont nettement "villageois", à habitat groupé avec leurs jardins en enclos. Au Sud, le Morvan offre un type d'habitat dispersé, où l'enclos du jardin est plus ouvert et se confond avec le maillage des espaces bocagers.

Un espace en herbe, un bel arbre à feuilles caduques, ou quelques fruitiers, des haies de charmes ou de noisetiers, et quelques plantes d'ornement de manière ponctuelle, peuvent former la partie d'agrément, moderne, par sa simplicité, de la parcelle ; suivant son importance elle peut s'étoffer d'une masse boisée. Le jardin potager est un thème éternel d'accompagnement de l'habitation ; bien entretenu et productif, il organise l'espace par la géométrie de ses plants.

Aujourd'hui

L'implantation d'un jardin ne signifie pas l'apport exclusif d'éléments étrangers à la région. On évitera les effets décoratifs (*photo ci-dessus*) qui hors les parcs urbains présenteraient des formes sans rapport avec l'environnement. Quand l'espace le permet, une surface non cultivée favorisera la venue d'oiseaux et de petits mammifères (hérissons...).

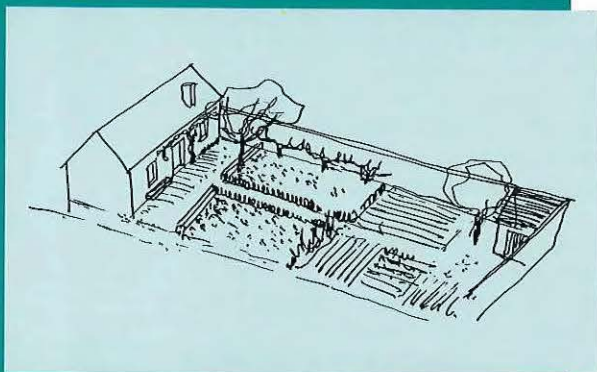


Jardins

L'espace situé immédiatement devant la maison, en pelouse ou en sol stabilisé, ou en partie couvert de grandes dalles (à ne pas carreler!), est le lieu privilégié du repos, contre la façade ensoleillée. Une pierre posée contre le mur faisait autrefois office de banc.

L'espace suivant est une aire libre. Aujourd'hui on y développe de longues pelouses avec des arbres fruitiers, et pour les petits jardins, on peut y installer directement un potager.

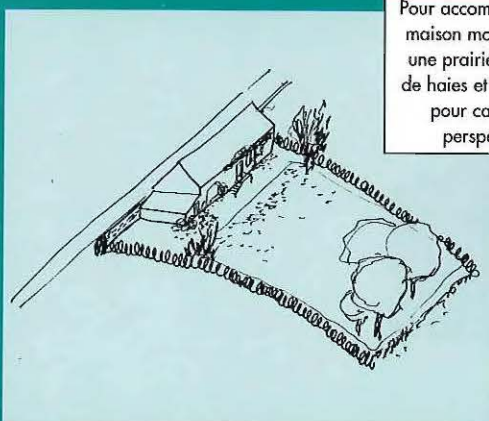
Au fond, ou sur le côté, les carrés du potager forment un petit enclos, aux limites parfois symboliques, à moins qu'on préfère laisser se développer de grands arbres.



aujourd'hui

Pour créer un beau jardin d'agrément "moderne" à la campagne, il faut concevoir son aménagement comme le prolongement de l'espace rural environnant : pour cela, on imagine parfois un unique espace en herbe, des arbres fruitiers et une haie "naturelle" (voir fiche "haies"). Un arbre d'ornement peut compléter l'ensemble, sans multiplier la diversité des essences. Le fleurissement doit se faire sans excès à proximité de la maison.

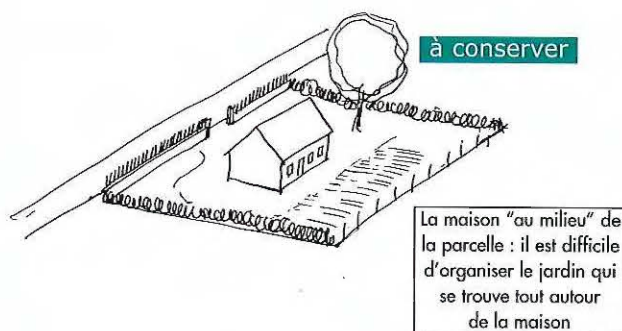
Pour accompagner une maison morvandelle ; une prairie encadrée de haies et un bosquet pour cadrer les perspectives



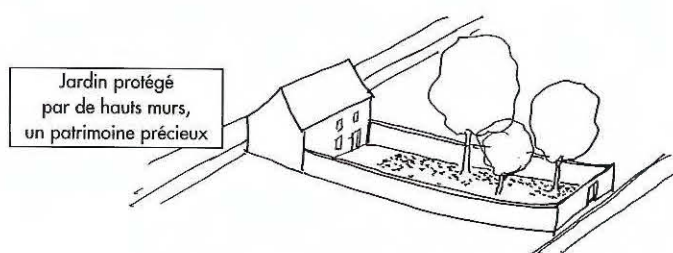
recommandations

Le jardin, comme prolongement de la maison d'habitation, peut offrir plusieurs séquences :

L'équipement du jardin doit être réduit à l'essentiel. On évitera l'établissement de nombreux murets, d'objets hétéroclites (vasques, nains, fontaines).

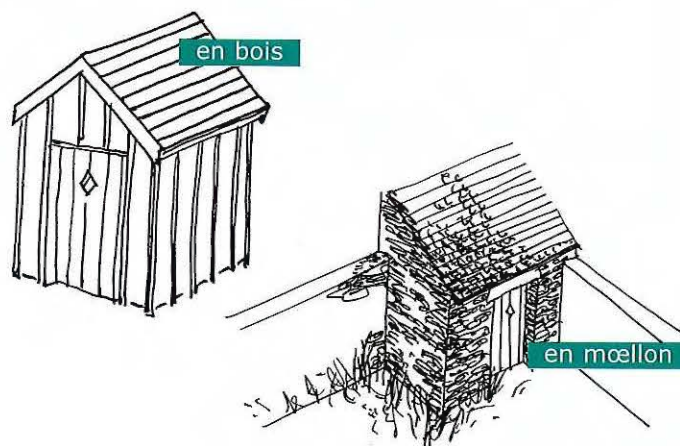


à planter d'arbres...



... ou prolonger l'espace rural jusqu'à la maison

Lorsqu'elle est autorisée, la cabane de jardin doit être réalisée en planches de bois et rester de petite dimension (2m x 3m environ) ; elle peut être réalisée en maçonnerie, si elle est accolée à la maison, et en petites pierres, si elle s'adosse à un mur de clôture moellonné.



Espaces publics



L'espace public reflète l'âme du bourg ou du village. Façonné par le temps et les usages successifs, il donne tout son sens au site : les voies de traversée qui mènent de communes à communes, les petites rues et venelles qui ont évolué avec le parcellaire et le bâti, le carrefour ou la place qui identifie le centre.

Cependant, sa qualité est un signe de bonne tenue du pays ; l'espace public participe à l'attraction des cœurs de bourgs et villes pour l'accueil et notamment les animations. Aménager l'espace public est un art dont la qualité réside dans l'expression de l'unité du lieu, le bâti, le sol, la végétation, avec simplicité et modestie.

La place est un lieu de confluence, de rencontre dans la ville. Elle peut accueillir le marché, la terrasse de café, les joueurs de boules et sert de lieu de stationnement occasionnel.

Avant de faire des choix d'aménagement, il est nécessaire d'examiner ces diverses fonctions. Un revêtement de sol uniforme ou un simple pavage de pierre doit suffire pour assurer la polyvalence des usages, sans fioriture, ni complication par des décors, des murets ou divers obstacles.

Minéral

Les sols étaient pavés ou stabilisés par les matériaux locaux. Le pavage de pierre est le moyen le plus sûr pour s'insérer dans l'espace traditionnel. De plus, il s'adapte aux formes du sol et offre une texture décorative à elle-seule.

Végétal

L'arbre isolé, au centre d'un village prend une importance majeure, presque sculpturale ; mais il faut éviter les tailles excessives ou en têtard. Les entrées et les tours de villages, sur les anciens remparts, sont traditionnellement accompagnés d'arbres en alignement. Ce dispositif, qui harmonise les paysages un peu diversifiés, devrait être étendu aux voies des quartiers nouveaux et des lotissements.

Le mobilier

Il doit être limité à l'essentiel et réalisé avec les matériaux locaux. Ici le mobilier de défense contre les véhicules a emprunté son aspect aux solides bornes de pierre, jointes par leurs barres de fer forgé, qui organisaient autrefois les champs de foire.

Aujourd'hui

Aménager l'espace appelle une modernité par le jeu nouveau des fonctions et des matériaux. Toutefois, en sites traditionnels, l'usage des matériaux locaux, tels que la pierre, le granit ou le grès reste irremplaçable. Les pierres massives contribuent au sentiment de sécurité et résistent bien aux agressions.



Espaces publics

Eclaircie pour rendre l'arbre plus transparent et qu'il offre moins de prise au vent : cette taille demande une observation attentive de l'aspect de l'arbre qu'il faudra respecter et de son fonctionnement qui nécessite de conserver un mythe en bon état.

La réduction de la couronne peut se faire de la même manière en conservant la silhouette de l'arbre, mais ne doit pas aboutir à la suppression de plus de 25 % du volume de la couronne.

Une place ou placette sablée ou en herbe qualifie parfaitement un hameau alors qu'une place pavée est associée à une agglomération plus importante ou chargée d'histoire.

Le mobilier urbain



Bancs, poubelles et luminaires doivent s'inscrire le plus modestement dans les projets : fortement marquées par l'histoire les communes offrent une homogénéité de matériaux et de formes qu'il s'agit de respecter.

L'eau est très présente dans l'Avallonnais : lavoirs, fontaines, rivières, canaux ou mares, sont des atouts qu'il importe de mettre en valeur.

aujourd'hui

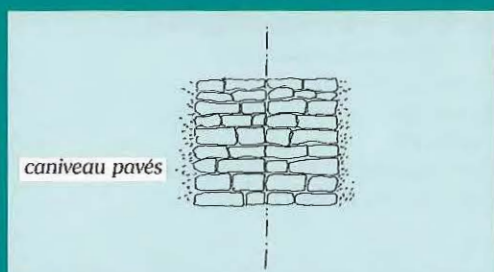
Aménager une place. Il est recommandé de confier l'aménagement d'une place à un spécialiste, architecte ou paysagiste. Mais les orientations majeures doivent être données par le conseil municipal, en qualité de maître d'ouvrage.

En règle générale, il faut conférer aux aménagements de village un caractère naturel et le moins urbain possible.

La mise en œuvre des aménagements publics suppose une méthode d'approche :

- 1°) l'étude globale et préalable des aménagements
- 2°) le repérage des points forts des villages, des formes et des matériaux locaux
- 3°) la confrontation aux logiques actuelles

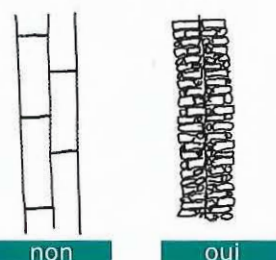
Lors des travaux divers de voiries, on récupérera les pavés qui seront stockés pour reconstituer des rues et venelles de qualité ultérieurement.



recommandations

Le jardin, comme prolongement de la maison d'habitation, peut offrir plusieurs séquences :

L'espace public donne son identité au bourg ou au village ; sa forme et ses tracés résultent d'usages collectifs ancestraux ; aujourd'hui, il doit s'adapter aux usages actuels. Des dysfonctionnements peuvent apparaître, c'est l'occasion d'un nouvel aménagement qui amènera une meilleure organisation de l'espace et permettra d'embellir la commune, dans un souci patrimonial comme le XIX^{ème} siècle, par exemple, a su le faire.

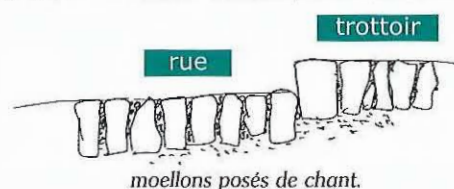


La voirie

Les rues sont aujourd'hui souvent spécialisées (routes, chemins). Les cartes postales au début du siècle nous montrent des rues en terre battue ou stabilisée par du calcaire concassé, conférant au sol une tonalité claire, en harmonie avec les façades.

Aujourd'hui, l'ensemble du réseau des voies est entretenu et confortable

mais le traitement du sol, bien souvent fait d'enrobé, est sombre.



Aspect naturel ou minéral du bourg

Même pavé ou revêtu d'un béton de calcaire, le sol d'une placette ou d'une rue peut prendre un aspect "naturel". Il faut tout d'abord respecter le mouvement

des sols (surfaces gauches, bombées). On évitera les aménagements tirés au cordeau. On éliminera les bordures et caniveaux en béton et ciment. On conservera et reposera, après un léger tri, les anciennes bordures en calcaire, qui bien que patinées et ébréchées vont bien avec l'aspect ancien des cœurs de villages.

pavés sciés cubiques



non



oui

pavés éclatés et surfacés

Le traitement végétal

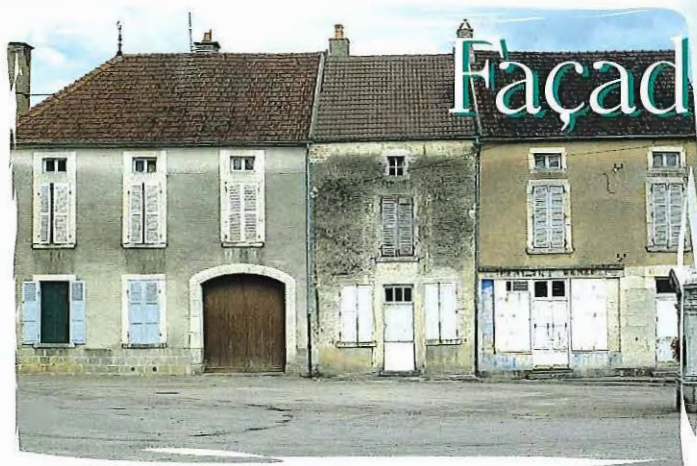
il pourra privilégier les arbres, les arbustes ou les haies. Dans l'Avallonnais, les arbres sont utilisés pour orner les places : arbres isolés majestueux ou composés d'alignements simples ou doubles. Les haies représentent un trait d'union avec la campagne environnante.

Les arbres

A priori, un arbre n'a pas besoin d'être taillé : la technologie nous a doté ces dernières années de puissants engins et nous a laissé des arbres sévèrement étiés ; leur aspect n'a plus qu'un lointain rapport avec la nature. Ils sont fragilisés par les coupes expéditives qui sont souvent sources de pourrissement : dans le tronc d'un arbre mutilé de la sorte, la pourriture peut progresser à la vitesse de 1 m par an et l'espérance de vie d'un platane, dans ce cas, est diminuée d'une centaine d'années.

Les grands arbres plantés au voisinage des habitations ou le long des voies de circulation nécessitent un certains nombres d'opérations d'entretien, essentiellement pour des raisons de sécurité :

- élimination du bois mort,
- suppression des chicots s'ils n'ont pas commencé à cicatriser ou à faire des rejets.



Façades composées à percements ordonnancés

L'architecture urbaine (villes, bourgs et villages) s'est appliquée à développer le modèle classique de la façade "ordonnancée", quelle que soit l'occupation des pièces d'habitation.

L'ordonnancement consiste à organiser et composer la façade par le jeu répétitif et régulier des percements.

La juxtaposition des façades ordonnancées crée l'unité paysagère des rues et des places des bourgs et des villages.



Un certain nombre d'éléments communs apparaissent à la comparaison des différents types de façades : la simplicité du plan-façade, il n'y a pas de forts reliefs, ni de "décrochés", ni d'ouvrages compliqués, l'ensemble de la façade est traité de manière uniforme et régulière, sans mélange de styles, l'encadrement des baies est exprimé par la pierre ; l'essentiel des façades est enduit.



L'organisation des percements répond à une composition qui prend en compte un certain sens de l'apparat.

La majorité des baies est de proportion plus haute que large et la proportion des grands porches s'inscrit en général dans un carré.

La régularité des détails, pierres taillées, encadrement de baies, bandeaux entre étages, corniches sous l'égout de toiture détermine des architectures "abouties" parfois difficiles à modifier.

Il est très délicat de modifier une façade ordonnancée.

Aujourd'hui

La tendance générale porte moins sur "l'apparat", l'aspect de la maison que sur une fonctionnalité totale. La façade se banalise, sur un modèle quasi universel.

A défaut d'utilisation des matériaux du terroir, la simplicité du volume et le respect des pentes de toiture assurent la continuité du bâti aux abords du village. La teinte de l'enduit et la couleur des menuiseries contribueront à l'insertion dans le paysage.



Façades

Avant toute modification de façades anciennes, il faut analyser le "style" de la construction,

S'agit-il :

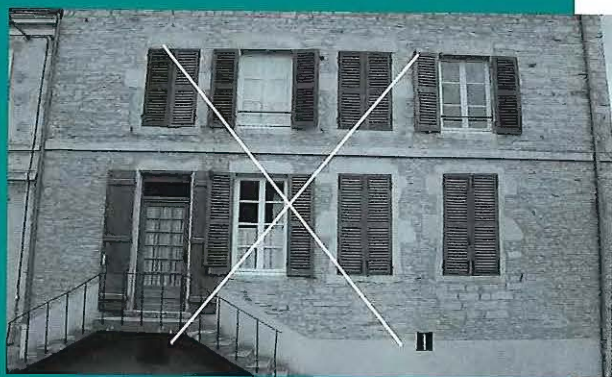
D'une façade à percements "ordonnés" ?

D'une façade à percements diversifiés ?

D'une façade très peu percée ?

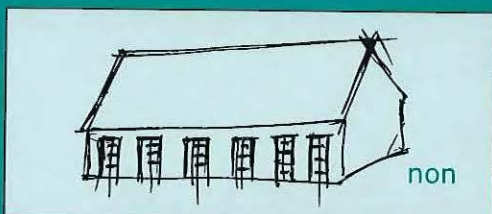
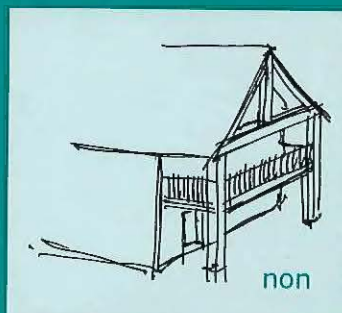
D'un mur pignon ?

ATTENTION : ne jamais dépouiller les façades des maisons de bourgs et de villages lorsqu'elles sont composées et construites pour être enduites.



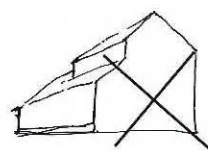
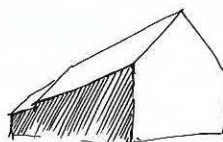
aujourd'hui

Il faut éviter l'importation de styles étrangers à la région, notamment le style "chalet" avec le pignon débordant et les larges balcons. De même les façades toutes ouvertes de portes fenêtres : si elles sont une réalité côté cour ou jardin, elles sont à éviter, systématiquement côté rue.



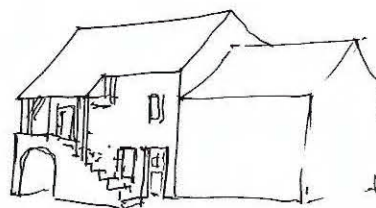
recommandations

Le respect de l'identité locale passe en premier lieu par l'identification de la construction. Il faut ensuite respecter la simplicité des volumes, constitués le plus souvent à partir de façades organisées sur un seul plan, sans "décrochés".



Seuls les escaliers extérieurs de certaines maisons (les maisons de vignerons, le plus souvent) s'implantaient devant le plan-façade, en saillie sur la rue.

Ils étaient parfois abrités par un prolongement du toit.



façade non ordonnée

Ce jeu de façades est percé de manière aléatoire, en fonction des usages intérieurs ; on peut ajouter un percement, mais en cherchant à laisser dominer les pleins qui caractérisent ce type d'architecture.



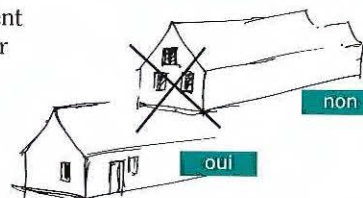
façade ordonnée

Cette façade est ordonnée : on évitera toute altération de la régularité actuelle des percements. De plus cette façade est faite pour être enduite et le rester. Ainsi les encadrements de pierre sont-ils mis en valeur.



pignon aveugle traditionnel

Un mur pignon, est considéré traditionnellement comme une façade secondaire ; tout percement nouveau doit rester modeste et laisser dominer la maçonnerie.





Façades

des bâtiments ruraux

La variété d'expression des façades correspond à la variété des situations et des usages ; elle traduit l'identité locale. Les constructions "de terroir" ont maintenu une tradition de façades d'architectures plus librement adaptées aux fonctions intérieures.

L'Avalonnais a conservé encore une quantité de ces maisons paysannes originales d'agriculteurs ou de vignerons.

Façades de bâtiments ruraux à percements diversifiés



arc en plein cintre



arc en anse de panier



arc segmenté ou arc tendu



Pour des raisons techniques et climatiques, les percements des maisons anciennes étaient réduits. On dit qu'il y avait plus de "pleins" que de "vides", c'est à dire que la surface de mur maçonné était plus importante que la surface vitrée, c'est encore plus vrai en Morvan, au climat plus rigoureux et aux maçonneries massives.

Le style des percements (bois des portes et fenêtres, arches des portails) est un vocabulaire utilisé parfois indépendamment de la forme des maisons.

La disposition des portes et des fenêtres, leur forme, témoignent de la diversité des styles. Yeux de la maison, les baies sont de tout temps l'objet de création et d'expressions particulières, le meneau, l'appui en pierre simple ou mouluré, les encadrements de pierre sont autant de signes voulus par les habitants.

Franchir une portée de la largeur d'une porte, ou d'un portail, tout en supportant l'ensemble de la maçonnerie, a représenté, avant l'apparition du béton, un exercice de structure riche de solutions. Les maisons de Bourgogne, tout en pierre, nous offrent une variété de solutions qui enrichissent notre patrimoine et justifient une grande attention.

Aujourd'hui

Les modes constructifs "simplifiés" par l'usage de matériaux enduits ne valorisent pas toujours les baies : elles ne se présentent que comme des "trous" dans une maçonnerie d'aspect uniforme.

A cela s'ajoute l'évolution de l'architecture contemporaine vers de grandes baies vitrées destinées à capter toujours plus de lumière.

L'architecture d'aujourd'hui peut allier le jeu subtil de la maçonnerie traditionnelle et de nouvelles formes.

Façades des bâtiments ruraux

En Morvan, la forme parfois aléatoire des moellons de granit suppose l'organisation des baies par des pierres d'encadrement à mesure de la construction du mur.

Les pierres d'encadrement des baies, y compris l'appui de fenêtre, sauf quelques constructions nobles gothiques ou du XVII-XVIIIème, ne faisaient pas de saillie sur le nu fini du mur enduit. C'est un principe majeur à respecter.



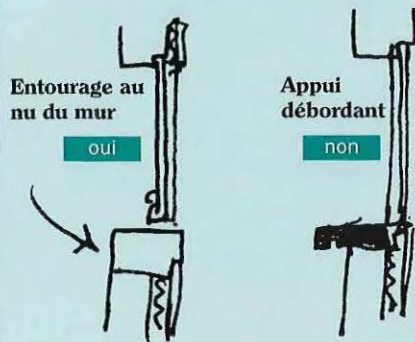
triangle de décharge et linteau monilithe en pierre



aujourd'hui

Il serait souhaitable de donner à nouveau une valeur particulière aux ouvertures des façades des maisons contemporaines.

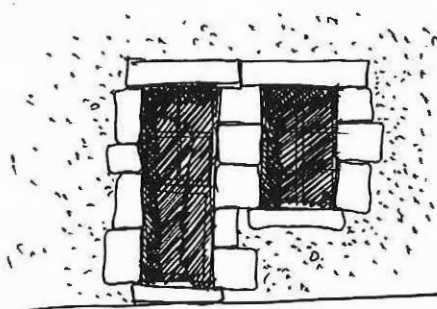
Une belle pierre d'appui, non saillante ou un encadrement de baie juste suggéré par la manière de finir l'enduit pourraient donner un peu de "caractère" à nos maisons.



recommandations

Les percements nouveaux dans les façades existantes doivent se faire dans le respect des styles ; même modeste, il existe toujours "un style" .

Ce peut être l'appareillage des encadrements, la forme des linteaux ou des appuis de fenêtre, la pose de pierres plates en arc de cercle.



"Ordonnancement" typique des baies des modestes habitations rurales sous des linteaux jumeaux contenant la porte et la fenêtre.

Les baies dans la maçonnerie de petite pierre du Vézélien, du nord de l'Avallonnais ou de Terre Plaine, peuvent être encadrées par des pierres posées de chant, dès lors que leur longueur est bien supérieure à leur épaisseur. Mais cela n'exclut pas l'emploi de pierre de taille pour certains linteaux.



Pierres posées de chant pour former un arc en anse de panier

Avant de proposer toute nouvelle ouverture en façade, on doit chercher à réemployer les ouvertures existantes

Les linteaux assurent le franchissement de portées plus ou moins importantes et supportent les charges de maçonnerie. En l'absence de béton armé, on utilisait des arcs de décharge, des arcs à plein cintre, ou des pierres droites massives.

La vérité architecturale (l'authenticité) justifie encore aujourd'hui l'usage de ces dispositifs, dès lors que l'on entretient ou que l'on modifie le bâti traditionnel.



Arc de décharge en moellons et linteaux en bois

Pierre de taille



La pierre de taille était largement utilisée pour les édifices monumentaux : les châteaux, demeures, églises, abbayes, etc... étaient le plus souvent réalisés entièrement en pierre appareillée.

Plus modeste, mais bien bâtie, la construction des maisons des bourgs et de la campagne n'utilisait la pierre de taille que pour les éléments structuraux et décoratifs des façades : les chaînages d'angle, les bandeaux, les corniches et l'entourage des baies étaient construits et "décorés" par la pierre de taille ; le reste de la maçonnerie était formé de moellons, le plus souvent enduits.



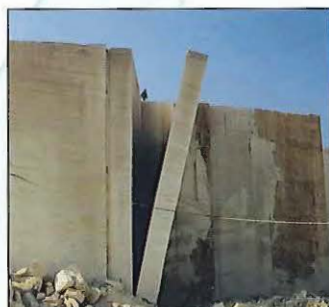
Ici le porche est construit sur un arc en pierres de taille peu profondes, la taille est régulière.

Les pierres de Bourgogne, sont des pierres d'"excellence" ; leur finesse, leur blondeur de teinte ont contribué à la création artistique, tant en sculpture qu'en architecture. La beauté de la pierre assemblée, amplifiée par le jeu de l'ombre et de la lumière se suffit à elle-même. Le calcaire permet d'obtenir une taille fine et précise de la pierre.



L'Avallonnais offre une grande diversité de calcaires et de granit, voire ponctuellement de grès roses. Il faut respecter l'usage des matériaux adaptés à chaque secteur.

Les pierres granitiques du Morvan, trop dures pour être taillées avec précision et régularité, ont favorisé un style de maçonnerie massif, aux assises irrégulières.



Aujourd'hui

L'usage de la pierre de taille reste d'actualité, il faut reconnaître les qualités de la pierre comme élément d'identité du pays, comme facteur de pérennité et de beauté.

Au gré du temps, la pierre se valorise, la patine confère à l'usure une valeur esthétique.

On peut encore aujourd'hui construire en pierre et exprimer par ce matériau une architecture de notre temps.

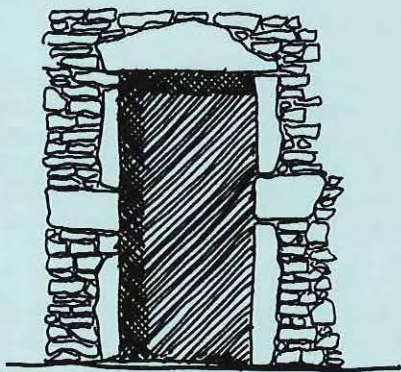


Pierre de taille

La forme des pierres doit respecter l'identité du pays ou de la maison. L'équerrage absolu n'est pas toujours nécessaire ; beaucoup de harpages se traduisent par des "queues" de pierre irrégulières, notamment dans l'usage du granit.

De même, les assises sont bien souvent de hauteurs légèrement irrégulières et la longueur des pierres est variable.

L'observation de l'existant doit précéder tout chantier : examiner la nature des pierres, leur grain, leur couleur et... les mesurer.



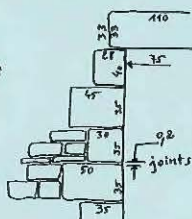
aujourd'hui

On peut utiliser la pierre pour les constructions neuves ; toutefois la mise en œuvre doit respecter les caractéristiques du pays et surtout les matériaux propres au secteur, au bourg, au village ou au hameau.

Dans un pays caractérisé par la douceur, la nuance et une certaine modestie dans l'expression architecturale, l'usage excessif et à mauvais escient de la pierre apparaîtra, dans certains cas, déplacé, voire prétentieux.

L'emploi de la pierre nécessite un dessin de la taille et de l'assemblage, appelé calepinage. C'est le moyen le plus sûr de vérifier la qualité d'insertion du projet et de se faire comprendre du maçon.

extrait du calepinage de l'encadrement d'une porte



recommandations

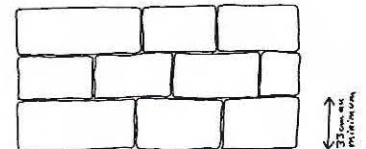
L'unité des paysages bâtis résulte en grande partie de l'unité de matériaux et de constantes dans leurs mises en œuvre ; l'entretien, la restauration et la construction des ouvrages en pierre de taille doivent respecter quelques dispositions logiques par souci d'authenticité.

Le choix de la pierre doit être rigoureux ; on recherchera la pierre la plus approchant de celle des maisons typiques du lieu :

- calcaires durs ou mi-durs, de ton clair ou un peu ocré, plus ou moins coquillier ;
- granits comportant plus ou moins de mica, gris ou rosés.

En restauration, on évitera au maximum de remplacer des pierres, si elles ne sont qu'épaufrées ; on utilisera au mieux des pierres de récupération, avec leur patine.

Traditionnellement les assises sont de hauteur régulières. Les pierres sont parfois de longueur inégale.



La taille de la pierre confère au parement la qualité de sa "peau". Suivant l'outil utilisé, le grain de la pierre est différent. Les pierres d'autrefois étaient taillées au ciseau ou à la laye, d'où de fines striures.

En restauration d'édifices anciens, on évitera :

- le bouchardage
- l'aspect brut de sciage
- le ponçage

Taille à la Boucharde ☐ non

Sciage en layage affirmé ☐ non

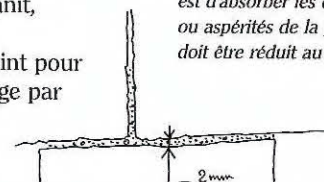
Taille fine layage fin ☐ oui

Ponçage aspect totalement lisse ☐ non

La pose des pierres de taille se faisait à joints vifs, c'est à dire que la perfection de la taille permettait de poser les pierres sur lits horizontaux parfois sans liant ou bien avec une très faible épaisseur de liant, surtout pour les pierres calcaires.

Les pierres de taille de granit, parfois moins régulières, pouvaient nécessiter un joint pour les répartir, voire du blocage par des pierres plus petites.

La fonction du joint maçonné est d'absorber les déformations ou aspérités de la pierre. Il doit être réduit au minimum.



Les joints des pierres de taille calcaire ne

doivent pas dépasser une épaisseur de 2 à 3 mm.

En restauration, on évitera d'ouvrir les joints par retaille pour rejointoyer.



Moellonnage

Caractéristique des matériaux directement extraits du terroir, les pierres de moellon révèlent les traditions et les usages ancestraux. La qualité d'appareillage et de choix des matériaux est particulièrement remarquable en Bourgogne.

S'ils ne sont pas toujours faits pour rester apparents, puisque les façades des maisons d'habitation étaient le plus souvent enduites, ils s'expriment largement en pierres vues sur les bâtiments agricoles (hangars, chais), sur les pignons et sur les murs de clôture.

Le moellonnage représente l'une des œuvres les plus respectables des maisons anciennes : façonné par la main de l'homme, c'est une expression culturelle difficile à reconstituer.

Il faut préserver les édifices et les clôtures moellonnées et les réparer avec soin en respectant leurs caractéristiques : la forme et la proportion des moellons, la nature de la pierre (couleur, dureté, grain), le mode de pose et la finesse des joints.

Détail d'un mur de granit en Morvan : l'appareillage irrégulier s'inscrit dans des lits de pierres horizontaux. Grâce à un savant calage des moellons, organisés suivant leurs dimensions et leurs formes, les joints sont réduits comme il convient.

Aujourd'hui

On ne construit plus guère en moellon, mais ce matériau représente pourtant le meilleur moyen d'insérer l'architecture contemporaine dans le paysage ; à la différence de l'enduit, il confère aux façades un chatoiemment permanent et n'exige que peu d'entretien.



Moellons de calcaire



Moellons de calcaire à joints beurrés



Moellons de granit



Mur en pierres plates à joints vifs

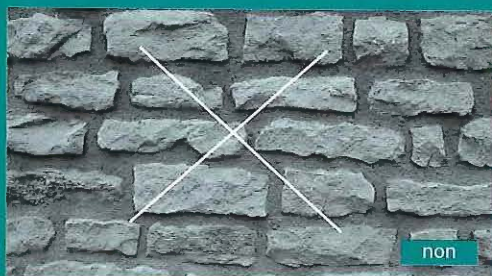
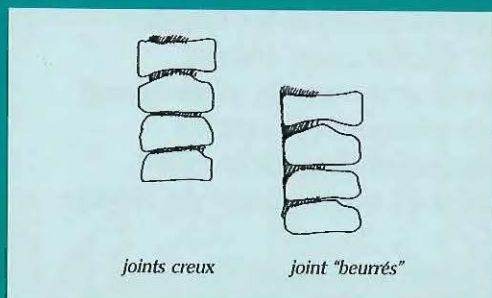


Création contemporaine avec utilisation du moellonnage



Moellonnage

Lorsque le mur doit être jointoyé, notamment pour les moellons très irréguliers de granit, on prend soin de dresser le joint au nu du moellon, ce qu'on appelle le "joint beurré". La couleur ou la teinte du joint doit être proche de celle de la pierre, voire légèrement plus foncée.



aujourd'hui

Le montage de murs de moellons pour une construction neuve peut être l'occasion d'exprimer une modernité ; mais il faut le faire avec simplicité, sans maniérisme : éviter de placer des pierres debout (verticales) par exemple, ou de mélanger trop de moellons de formats différents.

Lorsque le moellon s'inscrit dans des ouvrages comprenant de la pierre de taille, on place la face vue du moellon au même nu extérieur que celle de la pierre de taille.

recommandations

Si le mur de moellon est courant dans l'Avallonnais, son appareil varie sans cesse d'un secteur à l'autre, en fonction des formes et proportions des pierres utilisées : l'histoire montre que ces pierres étaient extraites de carrières proches des lieux de construction.

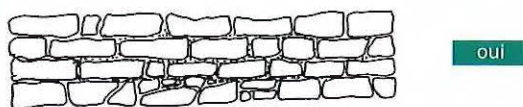
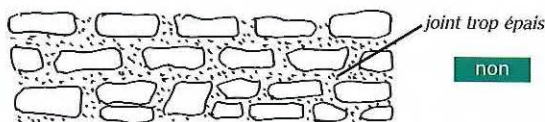
On prendra donc soin de rechercher les matériaux locaux, ou de réemploi, présentant les mêmes caractéristiques que l'existant, pour la réparation ou l'entretien de murs de moellons. Pour la pose, il ne faut pas rechercher la régularité absolue, ni même une parfaite planimétrie, mais l'excellent calage des pierres est autant un gage de solidité, d'économie de liant que de beauté.

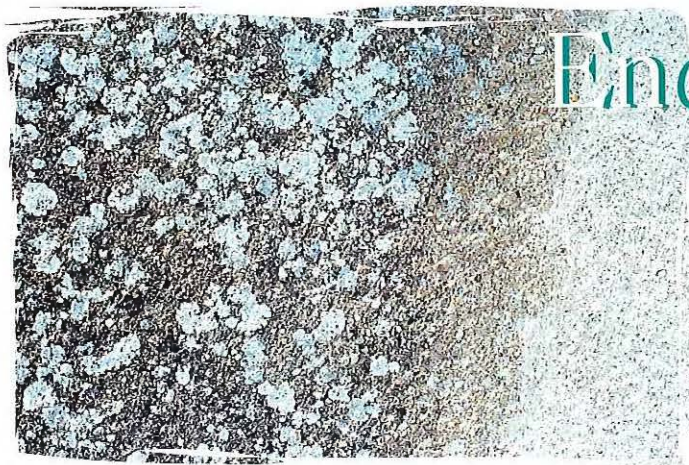
Quelques dimensions de moellons :

Lorsque l'on remanie un mur de moellons, on prend soin de replacer la face patinée (la face de la pierre protégée par le calcin) vers l'extérieur.



La construction "à joints vifs", sans liant, sans mortier, ou avec un minimum de mortier pour faciliter la pose (et rendre le mur étanche, si cela est nécessaire) est d'un art difficile. Aujourd'hui, on cède à la facilité en "noyant" les moellons dans du ciment... ce qui aboutit à un résultat médiocre.





Enduit

La majorité des façades des maisons d'habitation construites en moellon était enduite. En premier lieu l'enduit est une peau pour la façade et réduit considérablement l'infiltration de l'eau de ruissellement dans les joints de pierre.

En second lieu, l'enduit participe à l'esthétique de la façade en ne laissant apparaître, en pierre vue, que la pierre de taille des encadrements et des moulures.

Un bel enduit est "fabriqué" sur le chantier par le mélange de chaux grasse (ou de chaux hydraulique naturelle), de sable et d'eau. Il est appliqué en deux couches successives. La couleur du sable, sa granulométrie variée, la finition lissée à la truelle ou brossée, confèrent toute la qualité à ce parement séculaire.

La confection de l'enduit in situ garantit des variations propices à l'aspect nuancé qui distingue toute façade de bâtisse ancienne.

Un enduit sur le bâti ancien doit s'appliquer finement sans surépaisseurs qui amènent à créer des "bourrelets" au droit des pierres apparentes.

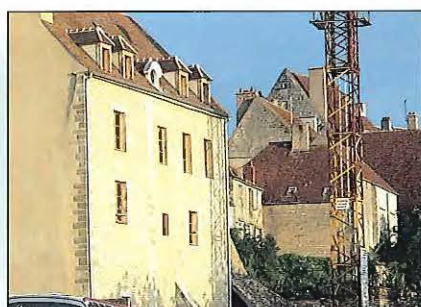
Il n'est pas toujours nécessaire de piocher ou de faire tomber un vieil enduit s'il est encore bien accroché à son support. On peut le nettoyer et reprendre à l'identique les parties altérées lorsque la surface touchée est réduite et si la réparation n'est pas visible.

La couleur des enduits varie avec la région et le type de construction. De teinte "sable un peu cendré" dans le Vézélien et le nord de l'Avallonnais, il peut être plus soutenu en Morvan. Un enduit peut aussi recevoir un lait de chaux un peu teinté appliqué sur le support sec ou frais. C'est le bon moyen d'atténuer les différences, notamment pour des reprises ponctuelles.

Certaines constructions de l'Avallonnais, essentiellement les bâtiments agricoles, notamment en Morvan, disposent d'un appareillage de moellons bien réguliers, étanches et bien dressés, qu'un jointoiment à fleur de moellon suffit pour entretenir ; on dit, alors, que l'appareillage est à joints beurrés.

Aujourd'hui

La majorité des constructions neuves sont enduites, puisque construites en matériaux poreux (parpaings, briques creuses). Mais l'enduit ne doit pas couvrir, de manière uniforme, la totalité des façades : il est nécessaire de marquer les encadrements et les soubassements par une finition différente de l'enduit par rapport au reste de l'habitation. On ne peut y appliquer les méthodes traditionnelles. Toutefois, de nombreux enduits "prêts à l'emploi" offrent des caractéristiques de matière et de couleur susceptibles de garantir l'insertion du bâti neuf dans le paysage.



Enduit

La qualité d'un enduit provient aussi de la qualité du sable. Il faut garder les gros granulats, ne pas tamiser le sable, ce qui donne du "grain" et une matière à l'enduit.

La finition de l'enduit, à l'éponge, à la brosse, ou à la taloche lui confère aussi une matière ; il faut éviter les finitions maniérées. Les mouchetis, traces de truelles, etc... sont à proscrire.



non

enduit uniforme sans "grain"



oui

enduit "vivant" avec granulats variés

aujourd'hui

La manière d'appliquer permet d'exprimer la façade ; par exemple, un enduit lissé fin autour d'une baie, alors que l'ensemble est "brossé" peut exprimer un encadrement de la fenêtre : en effet l'enduit lissé apparaîtra plus clair que l'enduit brossé.

De même on peut confectionner un bandeau, ou une corniche par une légère surépaisseur de l'enduit (2 à 2,5 cm) et un soubassement.



recommandations

L'enduit doit être adapté à son support :
Sur un support en calcaire et des joints anciens,
on utilisera la chaux aérienne, ou
la chaux hydraulique naturelle et pure comme liant.

Le mur doit garder sa "respiration" et ne pas être enfermé dans une croûte de ciment ou de chaux hydraulique artificielle. Les maisons anciennes "respirent" : leurs parois emmagasinent l'humidité ambiante et la rejettent avec l'air sec. L'enduit ne doit donc pas constituer un "barrage". De plus, le ciment confère à l'enduit et aux joints une couleur grise sans rapport avec les tonalités douces et chaudes des enduits traditionnels.

Les maisons "nobles" ou maisons bourgeoises doivent être enduites.



Lorsque le moellon reste apparent, le rejointoiement doit s'harmoniser avec la teinte de la pierre.

Pas de joints de ciment gris ; il faut choisir un sable de teinte proche de celui de la pierre, voir légèrement plus foncé. Il ne faut pas réaliser non plus de joints blancs...

Les murs moellonnés des maisons paysannes doivent être enduits finement, à ras de la pierre ; la patine et l'usure de l'enduit font revenir les moellons progressivement ; c'est pourquoi la majeure partie du patrimoine bâti présente aujourd'hui les petites pierres apparentes ; l'usure et l'absence d'entretien les ont découvertes.



L'enduit ne fera pas de surépaisseur et son nu fini sera le même



que celui des pierres de taille, ou briques maintenues apparentes.

Couvertures



Les paysages des villages de Bourgogne sont bien souvent symbolisés par l'image du jeu de toitures à fortes pentes. Les toitures sont couvertes de petites tuiles de terre-cuite (la tuile de Bourgogne) qui confèrent aux paysages villageois et urbains une unité exceptionnelle, source de pittoresque et d'attraction.

Cependant les matériaux de toiture offrent quelques particularités en raison de l'étendue de l'Avallonnais, de la diversité de ses entités et de l'évolution architecturale récente.



La petite tuile plate de Bourgogne doit être conservée et réutilisée si son état le permet.

La tuile mécanique à emboîtement s'est développée sur les constructions neuves ou rénovées à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle ; elle constitue parfois le matériau dominant de quelques hameaux.

Les tuiles anciennes doivent être récupérées, nettoyées et sélectionnées pour le réemploi.



La majorité des maisons morvandelles est couverte d'ardoises ; celle-ci s'est développée à mesure de la disparition de la couverture en chaume qui encore récemment constituait la couverture typique des maisons rurales.

La maison de pays des coteaux calcaires et de Terre-Plaine utilisait les pierres extraites du sol, par fines plaques ; on trouve encore quelques maisons, dépendances et petits monuments (chapelles, lavoirs), ainsi couverts de "lave" (lave = pierre levée).

Aujourd'hui

L'unité des paysages des toitures reste une valeur de référence, en raison de l'identité forte qu'elle confère au paysage. On doit aujourd'hui poursuivre l'usage de ce matériau avec rigueur dans les ensembles traditionnels et dans les sites protégés. Eventuellement, l'usage des tuiles moulées différentes, mais d'aspect proche de la terre-cuite, peut être envisagé en quartiers nouveaux des extensions de bourgs et villages. La tuile et l'ardoise peuvent être utilisées indifféremment dans le Morvan.

Dans tous les cas les couvertures seront à forte pente, proche de 45° ou supérieure.

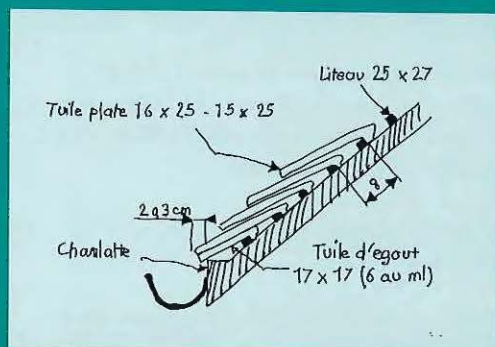
L'usage de tuiles contemporaines suppose une grande attention quant au choix des formes de tuiles et aux couleurs, afin de ne pas dépareiller l'unité d'aspect des toitures qui caractérise les villes et villages de l'Avallonnais.



Couvertures

La création "modérée" de lucarnes est le meilleur moyen d'éclairer un comble pour le rendre habitable.

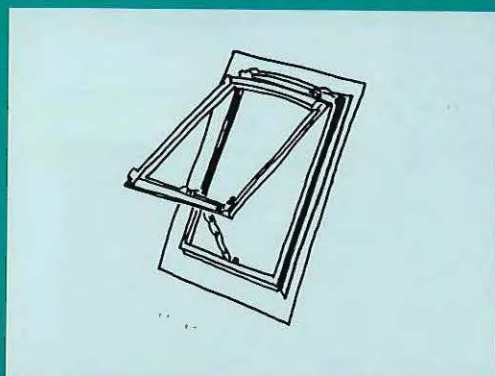
Mais attention, la fenêtre de lucarne doit être plus petite qu'une fenêtre de façade...



aujourd'hui

L'usage des matériaux de couverture modernes, doit toutefois respecter ce qui distingue la spécificité des paysages villageois :

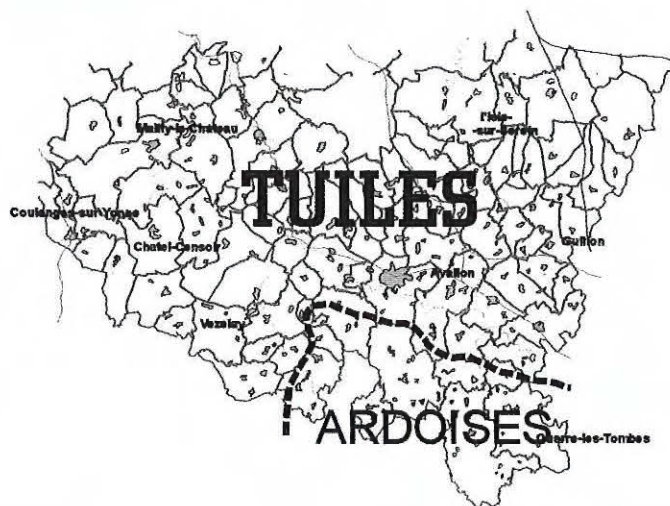
- les pentes de toiture symétrique,
- la modestie des percements en toiture,
- l'absence de débord de toiture sur les pignons,
- la faible saillie du toit sur l'égout, sauf les larges auvents. L'usage de châssis de toitures est possible, en limitant les dimensions à 0,75 de large par 0,98 de haut, avec pose sans saillie par rapport à la tuile. Sont proscrits, les couvremets étrangers à la région, notamment les tuiles rondes.



recommandations

La restauration, l'aménagement ou la création de couvertures doit se faire dans le respect de l'environnement, notamment :

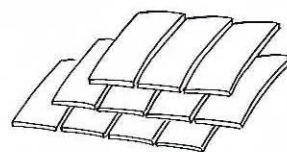
- des spécificités des matériaux du Morvan (ardoises) par rapport à l'Auxois (tuiles) et au pourtour Nord-Ouest à Nord-Est de l'Avallonnais,
- du système général des toitures à deux pentes,
- de la simplicité des pans de couverture.



L'ardoise:

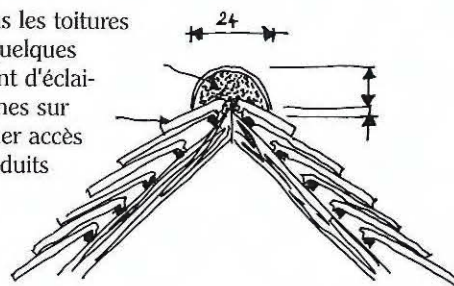
L'ardoise naturelle (aujourd'hui d'Angers ou d'Espagne), au format 22 x 33, 40 au m², pour une pente supérieure à 35° en restauration, en sites anciens et en sites protégés.

La tuile, dite "tuile de Bourgogne":
Tuile plate de terre-cuite : 60 à 80 au m², sur une pente supérieure à 40° en restauration, en sites anciens et en sites protégés.



Tuile à emboîtement, tuile mécanique dites "tuile de Montchanin ou losangée" : elle a remplacé la tuile plate (voire la lave ou le chaume) à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle; sa restauration peut être envisagée dans certains cas.

Les percements dans les toitures sont rares ; seules quelques lucarnes permettaient d'éclairer le comble (lucarnes sur versant) ou de donner accès au stockage des produits à sécher (lucarnes engagées dans le mur).





Détails architecturaux

Les détails architecturaux résultent de pratiques ou de logiques constructives parfois oubliées ; on n'en retient que le pittoresque, comme si leur utilité de jadis entraînait dans le domaine du décor. Les paysages villageois sont riches de détails qui relatent les temps où l'on vivait dehors, plus que chez soi ; nombreux sont encore les accès aux caves, par exemple implantés sur l'espace public.

L'application des plans d'alignement du XIX^{ème} siècle a effacé, bien souvent, les détails urbains qui permettaient de prolonger la vie domestique jusqu'au milieu de la rue.



Les maisons de l'Avallonnais possèdent encore leurs escaliers extérieurs ; ces emmarchements, situés en saillie sur l'espace public étaient réalisés en pierre de pleine masse ; leur usure s'harmonise bien avec la "patine" des façades.



Les puissantes souches de cheminées exprimaient la fonction essentielle du foyer dans la maison, à tel point que les paysages de quartiers neufs aux toits sans cheminées nous semblent manquer de quelque chose.

Les plus nobles demeures classiques disposent de corniches en pierre sous l'égout des toits. Détails que certaines maisons paysannes ont parfois emprunté. Un grand nombre de granges anciennes de l'Avallonnais, tant des plateaux que du Morvan, possèdent encore le long prolongement de toiture en porte-à-faux qui protégeait le porche et permettait les travaux extérieurs par tout temps.



Ces avancées de toits sont fragiles et disparaissent progressivement, faute d'entretien.

Les ajouts sur les façades ne doivent pas altérer la forme générale des immeubles, mais un ajout peut être élégant, comme l'est cette marquise.

Aujourd'hui

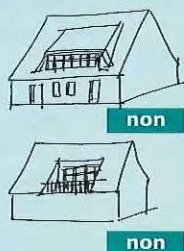
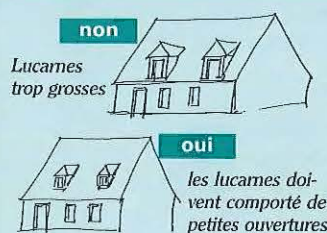
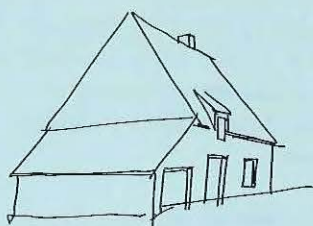
Notre époque distille discrètement ses détails architecturaux. La modernité s'attache plus aux formes qu'aux décors ; aujourd'hui la tendance est à la simplicité et à l'expression des logiques constructives. En cela, les idées de notre époque se rapprochent des références à l'architecture paysanne : sans moyens d'investir dans de lourds décors inutiles, les créateurs modernes captent la lumière et mettent en proportion les formes de la vie quotidienne.



Détails architecturaux

On a tendance à toujours réaliser de trop grosses lucarnes. Les grands pans de toitures doivent dominer par leur seule simplicité et ne pas être contrariés d'ouvrages importants.

La fenêtre de lucarne est en générale beaucoup plus petite que la fenêtre traditionnelle de façade (largeur 0,70 m environ).



recommandations

Les détails architecturaux font partie de la composition des édifices ou expriment de manière esthétique les éléments pratiques du bâti (corniches, serrureries, gonds...).

Ils caractérisent le patrimoine local et doivent être préservés.

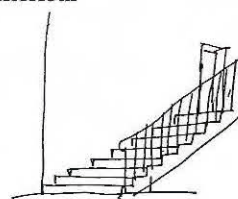
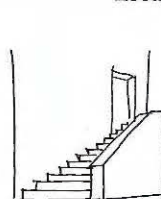
La reconstitution de certains d'entre-eux peut être très coûteuse, comme les garde-corps en fonte, les sculptures sur pierre des moulures. Dans d'autres situations, l'usure et la patine du temps contribuent à valoriser les détails, comme les pierres de lavoir, les gonds de pierre, les margelles, les marches massives des escaliers ; il faut les conserver en état, au maximum des possibilités, pour maintenir en mémoire l'originalité du lieu.

Nombre de détails architecturaux nécessitent une attention particulière pour s'inscrire dans la continuité des lieux. La tradition a établi des codes, en matière de dimensionnement ou de hiérarchie d'usage, notamment :

- l'usage de la pierre fait appel à la pleine masse et pas au carrelage ou à la plaquette de pierre,
- le dimensionnement des pierres correspond aux possibilités de taille et de levage (assises de 33 cm),
- les planches de bois sont bien souvent larges à la différence de la "frisette" moderne.

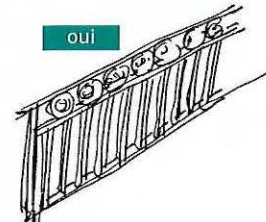
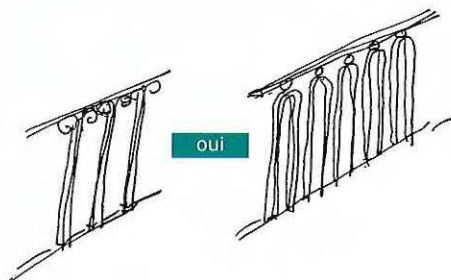
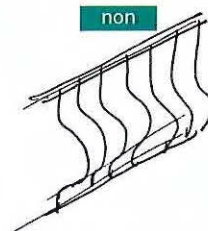
Les escaliers extérieurs et leurs balcons sont exécutés en pierre massive ; il faut donc éviter de réaliser ces ouvrages sous la forme de simples dalles de béton minces en porte-à-faux. Le limon extérieur de l'escalier doit être maçonné d'un seul tenant, du sol jusqu'à la main-courante.

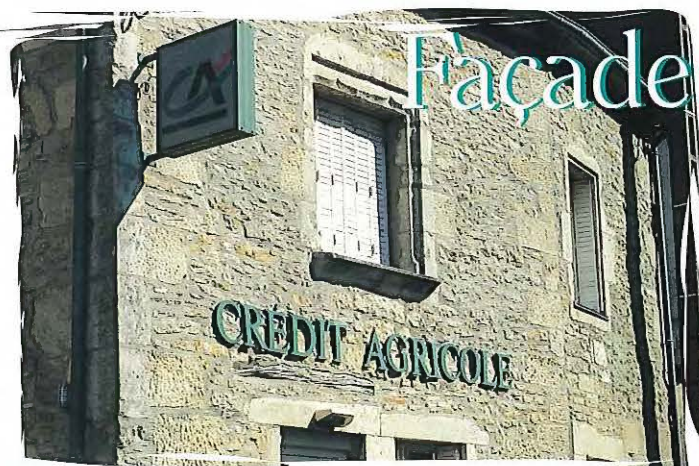
Escalier extérieur



limon en béton apparent

La serrurerie doit être utilisée avec modération, sans excès décoratifs. Il faut s'interdire toutes formes compliquées, comme les grilles de fenêtres ou les garde-corps galbés des... demeures espagnoles !



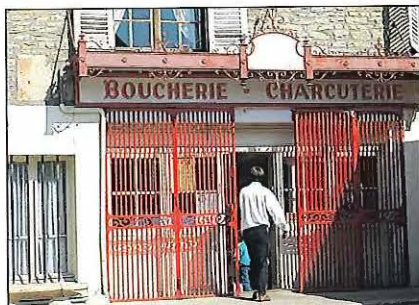


Façades commerciales

Les devantures commerciales participent à l'animation des bourgs et villages ; elles sont le lieu d'une expression spécifique qui s'ajoute à l'architecture des immeubles, car rares sont les immeubles dont la façade aurait été conçue pour recevoir une large vitrine.

Toutefois, les immeubles anciens méritent de grandes précautions quant aux ajouts sur leurs façades : telle cette maison "renaissance", dans laquelle le commerce s'est inséré respectueusement (sauf les persiennes métalliques).

Même l'enseigne, à lettres découpées apposées sur la maçonnerie laisse la pierre s'exprimer.



Les villages et bourgs ruraux possèdent encore d'anciennes boutiques, témoignages d'un temps certes révolu, mais leur aspect pittoresque participe à l'attraction commerciale ; elles sont aussi un témoignage des savoir-faire, issus d'artisanats locaux, où les ouvrages étaient exécutés avec amour. Le maintien de ces devantures est bien souvent un devoir, vis-à-vis de ces créations devenues uniques, mais c'est aussi une source d'attraction susceptible de renforcer l'identité des lieux et leur valeur économique.



La nouvelle boulangerie du village vient de se doter d'une grande devanture en bois peint. Cette disposition est la plus classique pour intégrer une nouvelle façade commerciale dans un mur ancien.

Lorsque les ouvertures existent, dans la maçonnerie, la vitrine s'y inscrit, en plaçant le vitrage en léger retrait, comme pour les fenêtres des étages.

Aujourd'hui

De nombreux éléments techniques et des matériaux modernes sont offerts aux commerçants pour réaliser une devanture. Mais, il faut éviter le "clinquant" (métal brillant, enseignes lumineuses) qui entraîne une surenchère de signes attractifs entre exploitants et dénature progressivement l'aspect des centres anciens.

La simplicité et l'insertion dans la forme du bâti existant doivent guider le projet.

La qualité de l'espace, la présence du pittoresque et la tradition sont quelques-unes des composantes majeures de l'attraction pour le commerce en cœur de village et en centre-ville.

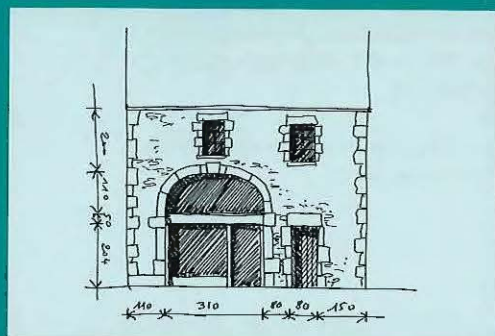
La reconnaissance du patrimoine et sa mise en valeur peuvent garantir cette spécificité.



Façades commerciales

aujourd'hui

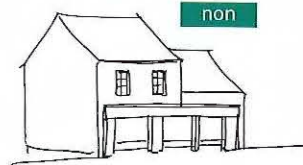
L'usage de matériaux modernes suppose un xst nécessite la représentation complète de la façade, sur toute sa hauteur pour apprécier le rapport des ouvertures et de la maçonnerie.



recommandations

Les façades commerciales inscrites dans les immeubles existants doivent respecter quelques principes simples, aujourd'hui pratiqués dans la majorité des villes et villages anciens :

La devanture commerciale doit être composée indépendamment par immeuble, pour ne pas effacer les variations d'architecture d'un immeuble à l'autre.



La devanture commerciale doit s'inscrire uniquement au rez de chaussée de l'immeuble, sans installations (y compris d'enseignes) au dessus du niveau d'appui de fenêtre du 1er étage.



La devanture commerciale doit laisser apparaître les piédroits et structures porteuses de l'immeuble.



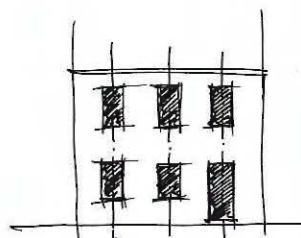
Les enseignes sont :

•soit des enseignes "drapeau", leur saillie doit être limitée à 0,60 m et leur aspect doit prendre une valeur décorative, en évitant les enseignes caissons et les enseignes lumineuses.

•soit des enseignes apposées à plat, sous la forme de lettres peintes sur la devanture en applique, ou bien sous la forme de lettres découpées et apposées sur la maçonnerie. Le lettrage ne doit pas dépasser 30 cm de haut ; les caissons lumineux doivent être évités au profit d'éclairages par spots.

Les protections contre le vol seront intégrées à la structure de la devanture et essentiellement à l'intérieur.

Les rideaux de fer seront placés derrière la vitrine, à l'intérieur ; on proscrira les rideaux à large maille.





Menuiseries

Les portes des granges en larges planches retenues par des traverses irrégulières restent le témoignage du juste équilibre entre les formes et leurs fonctions ; ces solides portes, sans cesse réparées, ont résisté au temps. L'harmonie résulte de l'unité de matériaux (pierre et bois), de leur épaisseur (murs, pierre, charpente, menuiseries) et de leur unité de mise en œuvre (bruts d'assemblage, sans fioriture).



Rustiques ou raffinées, les menuiseries témoignent d'un savoir-faire ancestral, qui, sans cesse élaboré dans le temps, a produit quelques chefs-d'œuvre ; parmi ceux-ci, on trouve la fenêtre à "la française", partout répandue, des demeures aux maisons les plus modestes. Bien qu'elle soit menacée par des produits plus modernes, elle reste l'une des solutions techniques les plus esthétiques.

Les maisons bourgeoises ont progressivement adopté le volet persienné, c'est-à-dire à deux vantaux à lamelles de bois. On y trouve ce type de volet aux étages, ainsi que sur les maisons de villes et de bourgs.

Quand une façade est ordonnancée, toutes les fenêtres et tous les volets sont réalisés suivant le même modèle, par étage : volets pleins au rez de chaussée et volets pleins ou à lamelle (persiennés) aux étages.

Au rez de chaussée, et sur l'ensemble des façades des maisons rurales, le volet en planches domine. Les volets sont maintenus par des barres en bois horizontales, et les planches sont larges (22cm) et épaisses (2,5cm).

Un cœur, un losange ou un motif faisait un trou décoratif entre deux planches pour laisser entrer un peu de jour et pour voir...dehors.

Aujourd'hui

Le bois permet toutes les expressions de la modernité. Ici, une façade traitée en menuiserie complète le front bâti, comme un grand pan de bois, permettant d'insérer dans la façade une forme d'éclairage et d'ouvertures plus larges que des fenêtres traditionnelles.

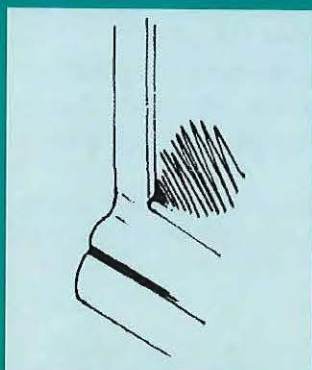


Le verre pur apposé dans une petite ouverture d'un mur moellonné, sans menuiserie peut se faire si l'on ne détruit pas une menuiserie ancienne par cet acte irréversible.

Menuiseries

Les volets roulants extérieurs sont proscrits dans les baies des fenêtres traditionnelles, sur les façades visibles des espaces publics, et en vues directes des monuments protégés. Pour les lucarnes, il convient d'utiliser des volets intérieurs ou des volets persiennés en tableau.

Le remplacement de menuiseries anciennes ou leur réinstallation en bâti ancien doivent se faire avec des menuiseries en bois peint. Attention : les menuiseries en polyester (P.V.C.) ou en aluminium peuvent être bien souvent interdites dans le cadre d'insertion dans le bâti ancien : se renseigner avant toutes demandes d'autorisation.



Jet d'eau taillé aux formes grasses propres aux fenêtres en bois traditionnelles. Ces formes sont en parfaite harmonie avec l'architecture de pierre et d'enduit.

aujourd'hui

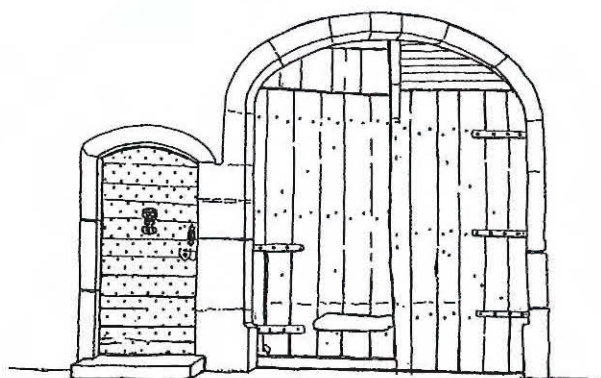
Si la menuiserie traditionnelle garde toute sa valeur propre et doit être maintenue ou reconstruite sur les baies anciennes, l'apparition de nouvelles formes ou la transformation de baies appellent la création de menuiseries adaptées, dont le bâti fixe, les ouvrants et les diverses croisées recomposent le "vide". Dans tous les cas, les menuiseries doivent être peintes : l'aspect "bois naturel" est proscrit.



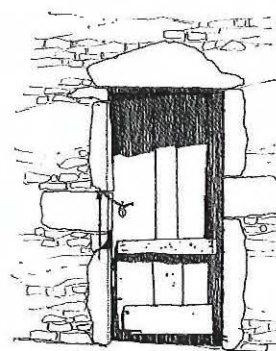
Ici la menuiserie nouvelle s'inscrit dans le porche d'une ancienne grange.

recommandations

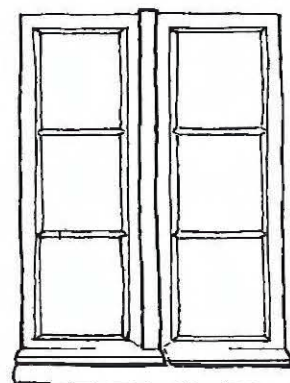
Une des caractéristiques des menuiseries de la région sont les grands portails à larges lames, dont toute la hauteur participe à l'aspect monumental de l'architecture. Bien souvent la porte noble de l'entrée, réalisée par planches croisées, se distingue par son aspect clouté donné par les rivetages. Il importe de conserver, dans la mesure des fonctions, ces portails, d'autant plus s'ils donnent sur rue.



L'architecture rurale suppose le respect de l'harmonie des formes par une confection menuisée très simple.



La fenêtre à la française, s'est répandue au XVIII^e siècle pour aboutir au modèle représenté par le dessin ci-contre, encore largement dominant. La qualité technique du système ouvrant, et esthétique du jeu de carreaux, a contribué à son expansion. Il ne faut pas modifier la forme ou la dimension des baies anciennes pour inscrire une menuiserie pré-fabriquée. En cas de remplacement de menuiseries, les châssis dormants et les ouvrants seront adaptés avec exactitude au tableau de la maçonnerie.



Fenêtre à six carreaux d'environ 90 cm de large sur 135 cm de haut. On note que les carreaux sont légèrement plus hauts (38,5cm) que larges (32,5 cm).



Clôtures

La clôture est le premier élément visible de l'édifice ; elle peut afficher la personnalité de l'habitant, mais elle exprime surtout les pratiques et traditions collectives d'un pays. Les murs de Bourgogne sont réputés pour leur beauté, résultant de la qualité de la pierre et de la régularité de la pose.

La clôture participe au paysage. Dans les villages et bourgs, elle assure la continuité visuelle de l'espace bâti. Le droit féodal interdisait de se clore : le code civil a supprimé cette interdiction et en deux siècles, les clôtures sont devenues des éléments très marquants du paysage urbain comme du paysage rural.



Le mur de pierre sèche, c'est à dire de pierres posées sans mortier, ou avec un léger lit d'argile est une tradition ancestrale dans les pays de petites pierres débitées par plaques (Lubéron, Sardaigne, Causses, Irlande, etc...). Les murs et cabanes de pierre étaient construits avec les rejets de pierre des champs.

La pose du couronnement par une rangée de pierres obliques assure une grande solidité de la crête de mur. (comme des livres sur un rayon de bibliothèque...).



Les murs du Morvan formés de gros moellons sont plus puissants d'aspect ; leur couronnement était réalisé par une dalle plate ou un lourd demi-cylindre.

Le portail est un élément inséparable de la clôture : son architecture plus ou moins monumentale signifie l'importance de l'entrée, les piles anciennes doivent être conservées, et le rapport plein vide respecté.

Aujourd'hui

Les clôtures maçonnées restent un atout majeur pour la protection des parcelles tout en assurant la continuité du front bâti des villages.

Ces expressions modernes en calcaire taillé ou en massif de granit parfois doublés d'une haie montrent la permanence des murs dont la texture de pierre est garante de l'insertion dans le paysage.



Clôtures

Les murs de clôture sont bien souvent le meilleur complément des maisons individuelles nouvelles. Ils assurent la continuité de la limite urbaine.

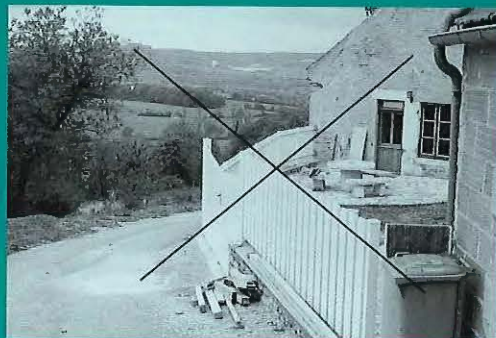
Toutefois, un simple mur en parpaing enduit reste "pauvre" au regard de la tradition locale ; dans certains cas, une plantation en haie reste préférable.

Les portails et portillons, inscrits dans un mur de clôture, doivent être réalisés en planches pleines et le bois doit être peint. Lorsque la clôture est faite d'un mur bahut et d'une grille, les portes et portails sont réalisés en serrurerie.



aujourd'hui

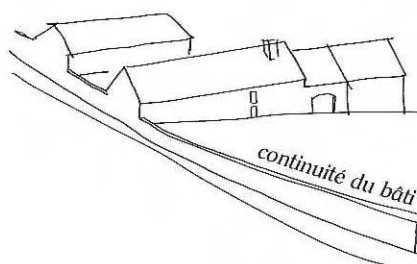
On évitera les solutions banalisées, telles ces clôtures ajourées en barreaux de bois ou PVC, au profit de formes plus simples en continuité avec le bâti (murs enduits en pierres nues, haies vives derrière un grillage).



recommandations

En ville : La tradition et le souci d'intimité ont favorisé les clôtures opaques, souvent maçonnées sur la rue ou en limite séparative.

La manière d'aménager les murs maçonnés varie d'un site à l'autre. De nombreux villages et bourgs du Nord et de l'Ouest de l'Avallonnais, tiennent leur "urbanité" de la continuité des parois bâties ; les hauts murs assurent la continuité entre les maisons. Les villages et hameaux plus éparpillés, moins groupés de Terre-plaines et du Morvan développent moins de murs. Leurs clôtures sont limitées à l'enclos de la ferme.

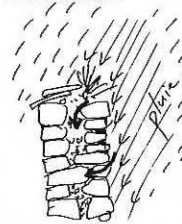


Les murs anciens constituent une richesse d'autant plus que leur création est coûteuse : nous reproduirons rarement des murs sur des linéaires aussi importants que par le passé. Les murs anciens sont fragiles : les murs de pierre calcaire étaient bien souvent enduits. La disparition des enduits facilite l'infiltration des eaux de pluie, et lorsque la dégradation commence à paraître, le mur est déjà très touché et la ruine peut s'en suivre rapidement.

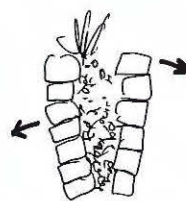
Mur enduit et couvert



Mur dégradé et eau de ruissellement



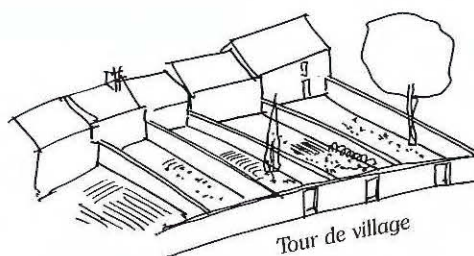
Le mur gonfle et s'écroule



En fond de parcelle, lorsque la campagne prolonge le jardin, un simple grillage permet d'élargir l'espace du jardin et de s'approprier le paysage.

On ne traitera pas de la même façon un jardin de ville et un jardin ouvert sur la campagne, une clôture en limite de la rue et en fond de parcelle.

Beaucoup de villages, étaient jusqu'à la fin du XVIII^e siècle enclos par un mur. Il reste souvent des traces de ces mini-murailles.



Bâtiments

agricoles et hangars



La perception de paysages naturels et agricoles "vierges" de toute construction est l'une des aspirations les plus profondes de notre société à dominante citadine.

Pourtant l'outillage nécessaire à l'exploitation et à l'élevage doit trouver sa place sur les espaces nécessaires ; les hangars, dont la volumétrie est parfois importante, peuvent s'inscrire dans le paysage si une attention particulière est portée à leur implantation et aux matériaux de revêtement.



Le regroupement des bâtiments auprès de constructions existantes est la réponse la plus favorable pour préserver les paysages et ainsi éviter la dispersion du bâti. Toutefois, des obligations d'installer les bâtiments à l'écart des habitations conduisent à les isoler dans les sites agricoles. Le problème d'insertion paysagère se pose d'autant plus que leur isolement les rend plus visibles.



L'installation en creux de vallon, et la décomposition en différents volumes facilitent l'insertion de ce vaste ensemble dans le paysage. L'implantation auprès d'une haie ou à proximité d'une rangée d'arbres évite le mitage.



Ici l'installation sanitaire d'un camping s'inspire d'un bâtiment agricole par souci d'une bonne insertion... Il importe d'utiliser au mieux les bâtiments anciens pour conserver leur originalité et tirer parti de l'avantage des structures en pierres ; toutefois, il faut leur réserver un usage qui ne les dénature pas, quitte à installer ce qui ne leur convient pas en dehors de ces bâtiments afin de leur épargner la démolition de leurs portails ou l'éventrement de leurs belles façades.

Aujourd'hui

L'usage de matériaux d'aujourd'hui permet de réaliser de vastes hangars, ce qui n'empêche pas l'emploi de matériaux traditionnels, tel que le bois pour les bardages, assurant ainsi un lien permanent et "doux" avec l'espace naturel ou cultivé.



Bâtiments agricoles et hangars

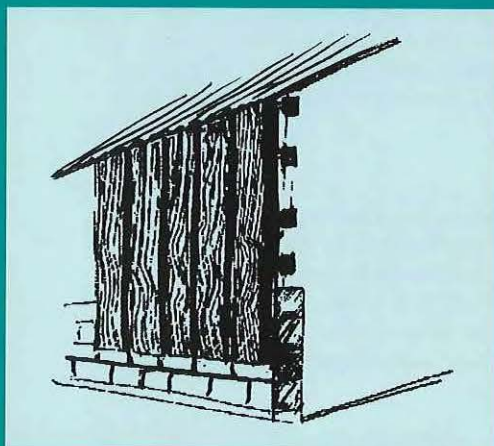
Les détails de construction doivent être soignés, notamment les structures de poteaux et charpentes lorsqu'elles sont visibles et les portes et portails, dont les rails doivent s'intégrer au bardage.

Les soubassements maçonnés, lorsqu'ils sont apparents, doivent être enduits.

aujourd'hui

L'utilisation du bardage de bois est devenu courant ; il a l'avantage de favoriser la filière bois, donc le développement forestier et de garantir la meilleure insertion du bâti dans le paysage ; en effet la couleur du bois reste assez neutre et offre des variations de tonalité suivant les saisons et la lumière.

Enfin le bois favorise l'entretien courant par soi-même, le remplacement et les transformations.



recommandations

Quelques recommandations majeures pour le réemploi de bâtiments anciens :

- chercher à sauver les vieilles granges en les réutilisant au mieux,
- un bâtiment qui ne sert pas est un bâtiment voué à la disparition par manque d'entretien,
- utiliser les belles constructions pour les exploitations visitées par le public (maisons de vignerons, etc...),
- éviter d'apposer sur les façades anciennes des éléments susceptibles de les dénaturer (rails de portails coulissants, ventilations extérieures, etc...),

Quelques recommandations majeures pour la construction de bâtiments neufs :

- rechercher l'implantation la plus discrète pour le paysage, autant que la plus pratique,
- planter la construction neuve au plus près d'une haie ou d'une masse végétale,
- rechercher les terrains les moins pentus, pour limiter les terrassements,
- éviter les constructions trop "longues" d'un seul tenant,
- rechercher les matériaux qui se fondent dans le paysage,
- utiliser des couleurs ou des teintes en harmonie avec le paysage.

les volumes bâtis doivent être simples. Lorsqu'ils sont grands et si leur utilisation le permet, on peut les décomposer en plusieurs volumes.



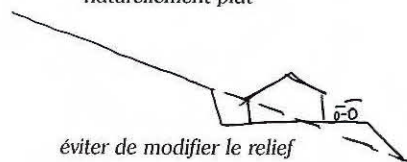
volume simple et unitaire pour les fonctions qui le nécessitent



volume aggloméré pour les fonctions juxtaposées



rechercher un terrain naturellement plat



éviter de modifier le relief

Il faut éviter les percements en couverture.

Préférer un éclairage sous l'égout de la toiture (agréable pour le bétail) à un éclairage zénithal disgracieux (perturbant pour les animaux).

Il faut toujours chercher à préserver la forme du terrain naturel et limiter les talus et excavations, en choisissant les terrains les plus appropriés.

Constructions neuves implantation et jardins



L'implantation des constructions neuves obéit aujourd'hui à un archétype aussi répandu que dommageable : la maison trône sur un talus artificiel, au centre de la parcelle et au plus loin possible de la rue et des maisons voisines. Rares sont les réalisations qui s'inscrivent dans la tradition continuant d'écrire les lignes directrices qui font la force des sites villageois.

Une grande partie des nouvelles réalisations se trouve donc en rupture avec les dispositions traditionnelles qui sont caractérisées par l'implantation à l'alignement de la rue avec le jardin à l'arrière.



Ci-contre, l'architecture contemporaine peut d'autant plus s'exprimer librement qu'elle ne porte pas atteinte à la spécificité ou à l'âme des lieux ; ici le petit édicule de la base nautique tout en métal s'inscrit délicatement sur les berges du canal.



Le mur de clôture ou la haie sont un moyen d'établir la continuité entre les différentes constructions et d'accompagner l'espace public au droit de la parcelle. Suivant sa fonction et sa situation, la construction neuve doit utiliser les formes et les matériaux les mieux appropriés au lieu ; ici, cette installation technique a été intégrée dans un soutènement et un talus, construite en moellon et couverte d'une terrasse (qui n'est pas traditionnelle).

En tenant compte de l'orientation dominante des constructions existantes et en respectant la forme naturelle du terrain, on s'assure les meilleures conditions pour construire en harmonie avec le site. Ici, la conception de l'extension de ce quartier a privilégié sa cohérence traditionnelle tout en satisfaisant les vues sur le paysage et les espaces libres.



De nombreuses productions récentes se sont traduites par une aile en retour, avec un grand pignon en façade. Cette forme n'est pas la mieux adaptée aux sites traditionnels de l'Avallonnais.

Aujourd'hui

Le modèle des maisons de vigneron s'adaptent bien à l'interprétation moderne de la maison de bourg ou de cœur de village, que ce soit pour des logements collectifs ou de grandes maisons familiales. Il permet de rendre indépendant l'accès à l'étage par l'escalier extérieur et d'intégrer au rez-de-chaussée sur rue les dépendances (garage, cave et remises).



Constructions neuves implantation et jardins

aujourd'hui

Dans tous les cas, il est impératif que la construction épouse la forme du terrain.

Ce n'est pas au sol naturel de s'adapter à un modèle de maison, mais c'est à l'organisation des espaces de vie de la maison de s'adapter au terrain.

Composer, ou faire composer le plan et le volume de sa maison est l'un des moments les plus riches de la vie. C'est l'occasion d'observer les pratiques locales qui tenaient compte des sols, du climat et du rapport avec le voisinage et la nature.



maison terrain plat



maison de terrain en pente



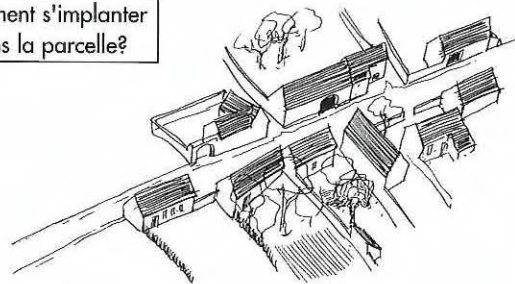
garage de plein pied accolé



garage en sous-sol par rampe encastree

recommandations

Comment s'implanter dans la parcelle?



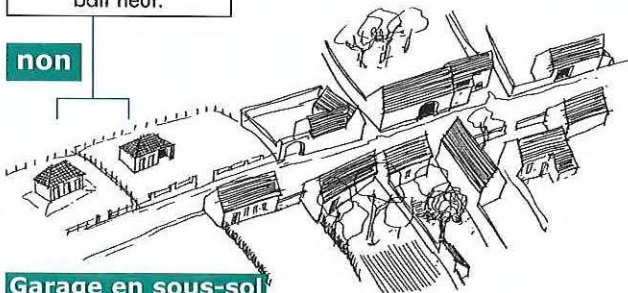
La continuité des volumes doit être recherchée.

Disposition traditionnelle des villages (essentiellement pays de calcaire). L'implantation à l'alignement a été le principe dominant de l'organisation des villages et des bourgs, depuis plusieurs siècles...

On peut implanter une maison contemporaine en tout ou partie à l'alignement.

Eviter l'émiettement du bâti neuf.

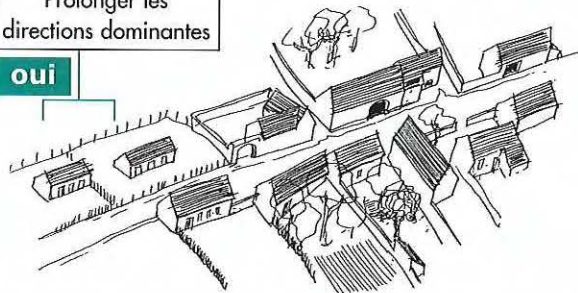
non



Garage en sous-sol

Prolonger les directions dominantes

oui

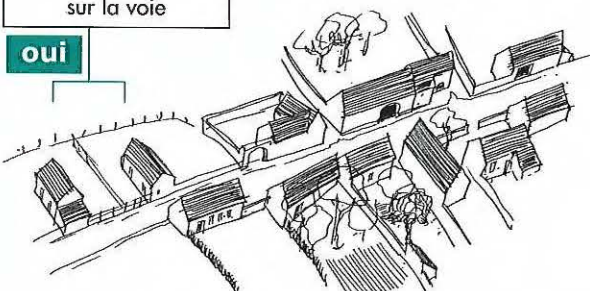


Non, sauf encastrement dans une forte pente

Garage de plein-pied, accolé ou non à la maison

Placer les pignons à l'alignement sur la voie

oui



Couleur des façades

Les paysages de villages et de bourgs sont reconnus pour leurs couleurs de terre et de pierre. Les matériaux locaux ont imprimé aux sites une palette.

Celle-ci varie légèrement d'un lieu à l'autre ; claire sur les sites de calcaire, en raison de la pierre "blanche", la palette est plus sombre et plus colorée sur le Nord-Morvan ou dans les villages de grès rouge de Terre-Plaine, en raison de la présence du granit.



Ce qui apparaît comme une diversité de couleur, dans la rue d'un bourg, n'est en effet qu'un jeu subtil de nuances à partir de tons "sable". Les vues lointaines sur les villages montrent l'harmonie des tons bruns, terre et sable.

La variété de couleurs tient parfois à de faibles différences de tons, et surtout au temps et à la patine qui oxydent les enduits et en foncent le ton... Les colorations ocre ou vertes existent, mais en quantité très limitée...

Bien que les façades fussent parfois chaulées, on évitera les crépis ou peintures blanches. On préférera les enduits à la chaux, particulièrement adaptés à la restauration des maisons anciennes.

L'insertion des constructions d'activités en bardage peut se faire grâce à des tonalités soutenues, dont des gris sombre. (ceci est aussi valable pour les toitures).

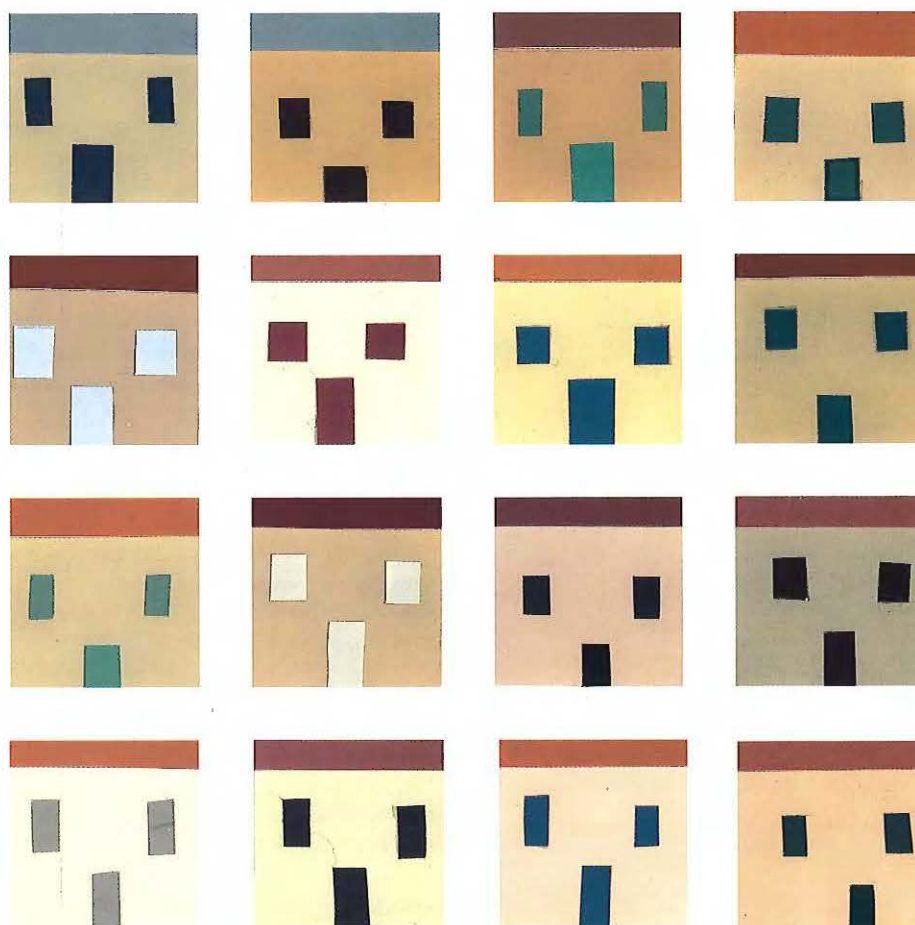
Aujourd'hui

La coloration des ouvrages est l'un des meilleurs facteurs d'intégration, surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'art, de hangars ou d'édifices exceptionnels. La couleur peut résulter de la qualité propre des matériaux (bois, enduits, matériaux moulés) ou de peintures cuites au four ou appliquées.

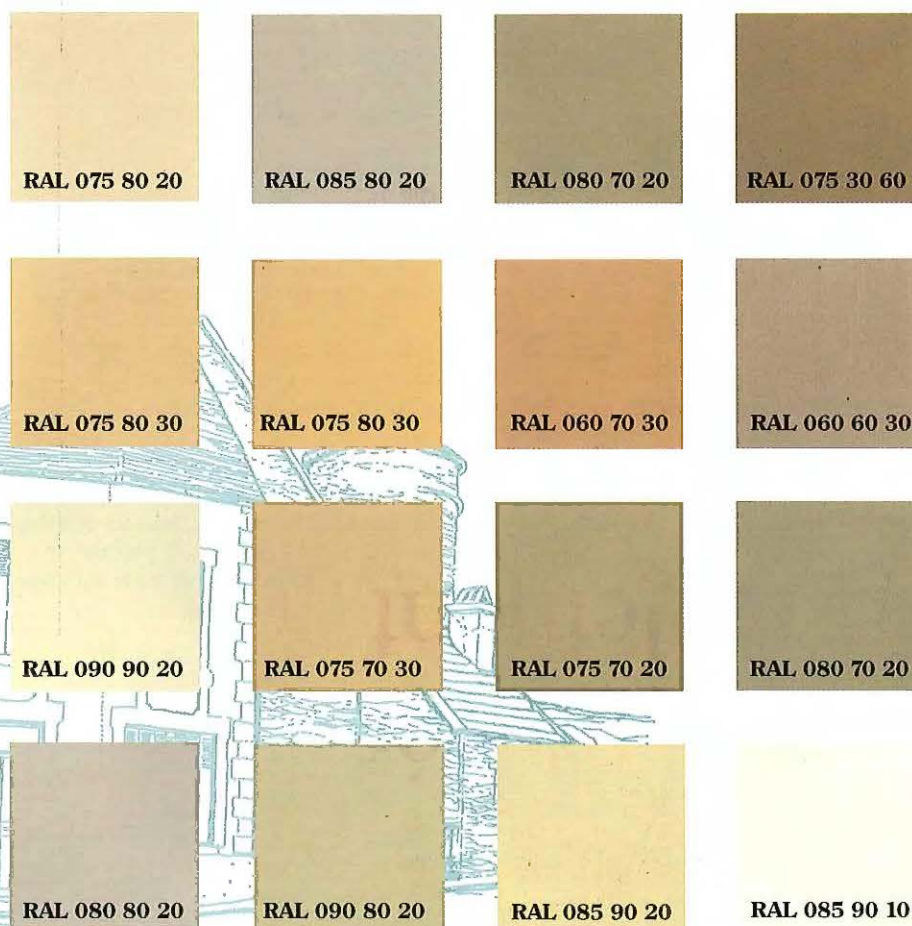
Le grand silo métallique coloré a été l'objet d'un projet de coloration par un plasticien. Le dégradé de couleurs chaudes et froides amortit sa hauteur dans le paysage vallonné et tente de sublimer le caractère industriel en œuvre d'art.



Couleurs des composants de la façade



Couleurs des enduits des façades



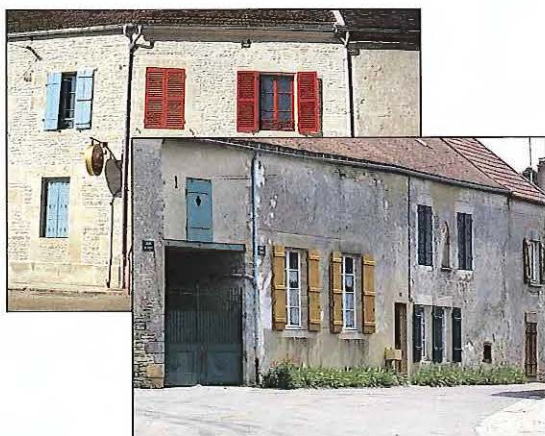


Couleur des menuiseries

Les menuiseries contribuent à l'harmonie colorée des constructions. Leur petite surface permet de distinguer quelques différences, dans l'unité du bâti, par des touches de ton plus clair ou plus bleuté, ou plus rosé...

La coloration des menuiseries donne relief et animation aux façades.

Mais tout cela doit se faire sans excès ; la douceur des paysages de l'Avallonnais s'explique aussi par la douceur des nuances colorées qu'aucune couleur vive ne vient perturber.



Il faut éviter les couleurs vives, notamment les couleurs qui tranchent de manière agressive : bleu vif, jaune vif ou rouge vif. Ces couleurs sont en contradiction avec les tons terre et sable naturels des façades et le ton sur ton des menuiseries traditionnelles. Il faut éviter de multiplier les couleurs qui s'opposent sur un même édifice.

Sur la photo ci-contre, la multiplication de couleurs différentes, opposées, tue l'unité de la façade. Le volet rouge et la menuiserie de fenêtre peinte en rouge accentuent l'effet de "trou noir" dans la façade claire.



Les tons préférentiels sont :

- les menuiseries de fenêtre : blanc cassé, les tons écrus et quelques gris clair ;
- les volets : tous les jeux de gris et gris pastel sont adaptés ; le vert sapin ou le vert bleuté sont bien adaptés aux façades un peu teintées (le vert est la couleur complémentaire des enduits un peu rosés). Quand les façades sont assez colorées, le volet peut être de ton clair, voire blanc cassé, mais jamais blanc pur.

Aujourd'hui

L'aspect bois naturel ou bois verni est à proscrire. Il a tendance à se généraliser actuellement en raison de l'utilisation de bois exotique résistant aux intempéries. La couleur « bois naturel » n'est pas traditionnelle pour les menuiseries et accentue l'effet de trou de la fenêtre, alors qu'une couleur claire redessine l'intérieur des baies, notamment en présence de bois de recoupement de vantail, dont l'absence de fait sentir sur cette fenêtre.

La palette de menuiseries donne les couleurs et les tons les plus courants. Mais cela n'exclut pas l'examen sur place des couleurs. Le relevé des couleurs traditionnelles, en comparant les échantillons avec l'existant, permet de procéder à des choix exacts.

Il faut prendre garde au choix sur échantillons, sans comparaisons, car une couleur en petite surface ne donne pas le même effet qu'en grande surface ou dans son milieu.

Couleurs des élément ponctuels : les fenêtres et volets



RAL 050 50 30



RAL 240 90 05



RAL 240 90 10



RAL 080 50 05



RAL 040 40 20



RAL 080 70 20



RAL 220 40 15



RAL 160 50 25



RAL 040 30 20



RAL 085 60 20



RAL 180 20 10



RAL 180 40 15



RAL 010 30 10



RAL 080 70 10



RAL 040 30 10



RAL 180 30 20



Couleurs des élément ponctuels : les portes et portails



RAL 180 30 20



RAL 190 20 10



RAL 210 30 10



RAL 210 30 15



RAL 160 30 15



RAL 180 30 15



RAL 190 30 20



RAL 250 30 20



RAL 080 60 05



RAL 160 40 25



RAL 180 40 20



RAL 240 40 15



RAL 180 50 05



RAL 080 70 10



RAL 090 70 20



RAL 030 30 10



Rappel des procédures et du règlement d'urbanisme

Le permis de construire

Régime général pour tous projets créateurs de surfaces nouvelles et tous changements de destination.

Fournir un dossier comprenant un plan du terrain (Extrait du Cadastre), un plan masse des constructions et le plan des façades. Doivent s'y ajouter des vues en coupes permettant d'apprécier l'implantation de la construction par rapport au terrain naturel, des photos (2 au moins, une de près, une de loin) pour apprécier l'insertion dans le paysage du bâti, ainsi que le plan des arbres à abattre ou à conserver.

Le délai habituel est de deux mois. Il est porté à 3 mois si la construction projetée est située à proximité d'un monument historique (à 500 mètres) ou en site protégé (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) ou si d'autres consultations administratives sont nécessaires.

La déclaration de travaux

Régime général pour tous les travaux ne créant pas de surfaces nouvelles, mais modifiant l'aspect des immeubles.

- Ravalements de façades
- Réfection de couverture
- Aménagement de combles
- Changements de couleur de façades, de menuiseries, etc...

Et notamment la création de piscines découvertes, les châssis et serres de moins de 4 mètres de haut et 2000 m² de surface couverte, les constructions sur terrain bâti n'excédant pas 20 m² de surface.

Fournir un dossier comprenant un plan du terrain (Extrait du Cadastre), un plan masse situant la construction et le plan des modifications demandées, avec la façade ou la toiture lorsque la modification porte sur un élément de façade ou de toiture. Doivent s'y ajouter des vues en coupes techniques, s'il y a lieu, permettant d'apprécier l'insertion de la modification dans les ouvrages existant, et les échantillons de couleur des éléments qui seront peints.

Le délai habituel est d'un mois. Il est porté à 2 mois si les travaux projetés sont situés à proximité d'un monument historique (à 500 mètres) ou en site protégé (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) ou si d'autres consultations administratives sont nécessaires.

L'autorisation spéciale de travaux

Régime particulier pour les travaux ou aménagement de voirie qui ne relèvent pas du permis de construire ou de la déclaration de travaux :

- les modifications d'aspects en site inscrit et en site classé, concernant autant la construction que les aménagements.
- les travaux en secteurs sauvegardés, y compris les travaux intérieurs des immeubles.

Fournir un dossier comprenant un plan du terrain (Extrait du Cadastre), un plan masse des aménagements et le plan des aménagements. Doivent s'y ajouter des vues en plan, façades ou coupes permettant d'apprécier les détails, des esquisses pour apprécier l'insertion dans le paysage, ainsi que le plan des arbres à abattre ou à conserver.

Le délai habituel est de 40 jours à deux mois.

Qui délivre le permis ?

Lorsqu'une commune est dotée du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S voir ci-contre), le Maire délivre le permis, au nom de la commune, après avis des administrations compétentes. Dans la majorité des cas, les communes ne disposent pas de service propre pour assurer l'instruction des demandes d'autorisations de travaux ; celle-ci est alors confiée à la Direction Départementale de l'Équipement, mise à la disposition des communes.

En l'absence de plan d'occupation des sols :

Le règlement national d'urbanisme s'applique, notamment la règle de constructibilité limitée.

En l'absence de P.O.S, le Maire délivre le permis, au nom de l'état, après instruction par la Direction Départementale de l'Équipement.

Plans d'Occupation des Sols (P.O.S)

Le P.O.S divise le territoire en zones (constructibles, zones U, UA, UB ; agricoles zones NC ou protégées, zones ND) pour chacune desquelles est rédigé un règlement dont vous devrez tenir compte.

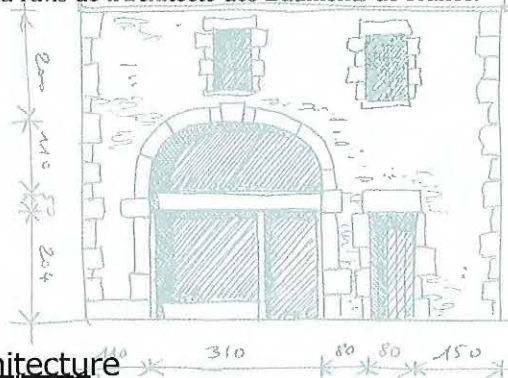
Les principaux articles relatifs à l'architecture sont :

- Articles 6 et 7 : implantation des constructions
- Article 10 : hauteur du bâti
- Article 11 : aspect architectural
- Article 13 : espaces libres

Les prescriptions, quant à l'aménagement paysager, sont traitées à l'article 13, éventuellement complétées par des indications reportées sur le plan de zonage.

Périmètres des monuments historiques

C'est une servitude de protection dans un périmètre de 500 mètres autour d'un monument classé ou inscrit. Toute demande d'autorisation de travaux est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



Monuments et sites classés

Sites classés

Ils sont délimités au titre de la loi du 2 mai 1930, pour les sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. La législation précise que les monuments naturels ou sites classés ne peuvent être modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale de l'Etat.

Sites inscrits

Ils sont délimités au titre de la loi du 2 mai 1930, pour les sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. L'inscription entraîne, pour les intéressés, de ne pas procéder à des travaux autres que ceux d'exploitation courante, sans avoir avisé, quatre mois d'avance, l'administration de leur intention.

Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Les Z.P.P.A.U.P. établissent une servitude de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, identifié par une étude. L'existence d'une Z.P.P.A.U.P. suspend les protections du site inscrit et du périmètre de 500 m aux abords des monuments. Les dispositions réglementaires sont établies conjointement entre les communes et l'Etat.

Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.)

Les secteurs sauvegardés sont créés dans un périmètre dont le contenu justifie la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'ensemble d'immeubles, notamment par leur caractère historique et esthétique. Le secteur sauvegardé est un document d'urbanisme et se substitue au P.O.S. Il se présente comme un P.O.S, sous la forme d'un document graphique, d'un règlement, d'un rapport de présentation et de pièces annexes. Il se différencie du P.O.S par une réglementation plus précise "à l'immeuble", notamment en terme de conservation des immeubles et de protection des espaces libres.

La préparation des dossiers de permis de construire et de demandes d'autorisation de travaux :

Outre les obligations réglementaires énoncées pour la représentation des projets au permis de construire, et leurs notices explicatives, il importe de fournir le maximum de renseignements sur les interventions projetées, notamment sur les matériaux utilisés, leur dimension, origine, couleur et le détail dans certains cas de leur mise en œuvre. Le devis d'entreprise, lorsqu'il existe, peut fournir tous ces renseignements.

Un dossier comprenant le maximum d'informations et de croquis présente l'avantage de permettre aux artisans et aux entreprises de réaliser les travaux conformément aux prescriptions, sans ambiguïté et évite, de ce fait, tout risque de refus de conformité ou d'injonction à modifier la réalisation en fin de chantier.

Par exemple, pour la création d'une baie nouvelle, le dessin côté de la baie peut être accompagné du détail de la coupe de pierre, des appuis et linteaux, du détail de la menuiserie, voire la comparaison avec une baie et menuiserie existante afin de mieux apprécier l'insertion du projet et garantir la bonne réalisation. Ces documents seront aussi utiles à l'entreprise ultérieurement.

Ont participés à l'élaboration du document
COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L' AVALLONNAIS,
Avec la participation financière de la Région Bourgogne,
représentée par le Direction Régionale à l'Environnement.

Etudes, conception et photographies : Bernard WAGON,
Gwenola WAGON, Alexis CHAZARD.
Assistance Josiane TEXIER.

Participation technique,
l' Architecte des Bâtiments de France, la Direction
Départementale de l'Agriculture, la Direction Départementale
de l'Équipement, le Parc Régional du Morvan.

